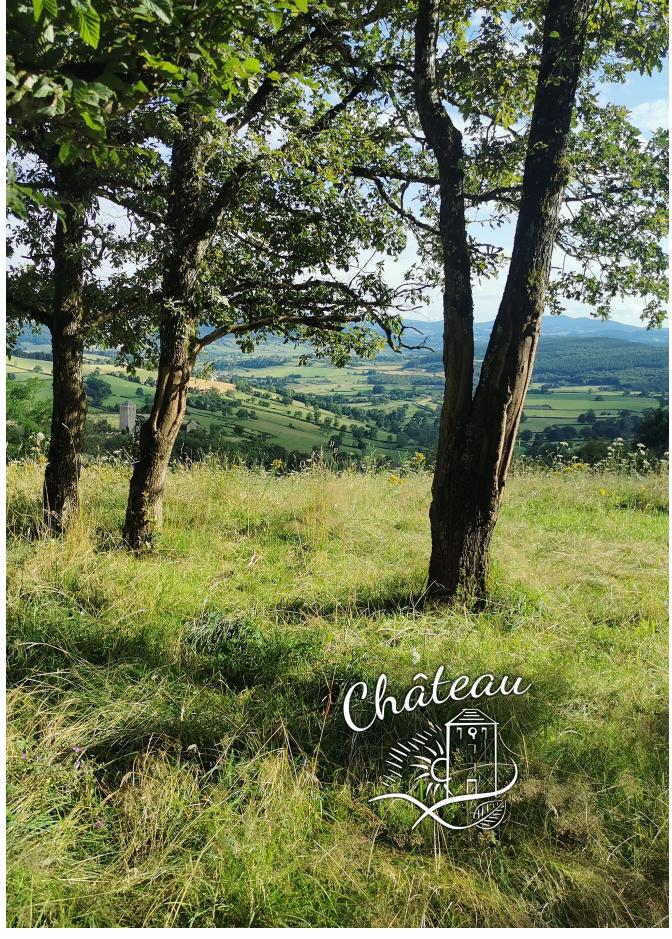
### $B \quad U \quad L \quad L \quad E \quad T \quad I \quad N$

Communal

Décembre 2022 . N°17

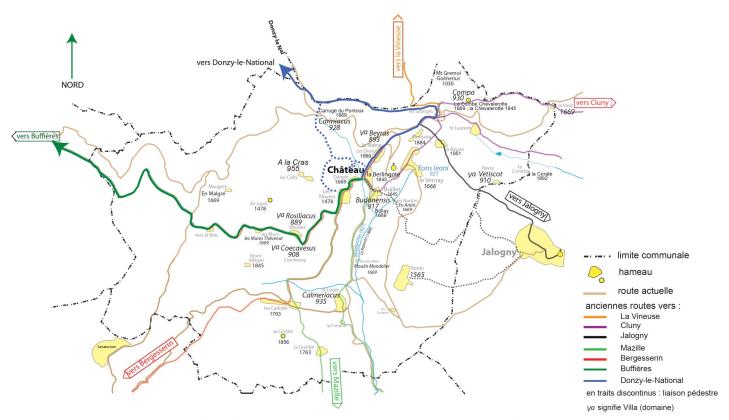
E

A



### Carte historique des lieux dits réalisée par J et A Argant

### Contribution des membres de l'association Château Patrimoine dans la recherche de chemins anciens (J.E.P 2022)



On trouve la trace de certains lieux dits dans des textes (chartes, terriers). Les noms actuels sont écrits en gris. Le nom le plus ancien trouvé et la date de la première mention relevée sont écrits en noir. Ces lieux dits sont donc plus anciens que la date indiquée. L'Antiquité est attestée précisément par quelques pièces de monnaie (à l'effigie de l'Empereur Constantin, 337-340) trouvées autrefois au Nière et aux Noyers.

Repère - Dates des grandes périodes historiques : Antiquité de -50 à 500 ; MoyenAge de 500 à 1500 ; Epoque moderne de 1500 à 1789 ; Epoque contemporaine de 1789 à 2022...

### Le 17 ème bulletin communal est prêt en cette fin d'année 2022.

L'équipe municipale est heureuse de vous le présenter après un travail appliqué.....

Nous espérons que vous y trouverez comme toujours des articles et informations concernant notre commune et ses environs qui vous seront utiles et vous permettront de faire quelques découvertes.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la confection (contenu et forme) et à la distribution de ce bulletin.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et bien entendu vous pouvez toujours nous faire part de vos questions et de vos commentaires par mail à l'adresse suivante :

mairiedechateau@orange.fr



L'année 2022 aura été marquée par une sécheresse sans précédent avec nos petits ruisseaux à sec, une végétation qui a beaucoup souffert, une forêt marquée par une multitude d'arbres morts. Espérons que les pluies hivernales seront riches en quantité d'eau pour préparer le printemps prochain.

Sommes nous arrivés au bout de nos systèmes d'exploitations minières, pétrolières etc. ...

Tout le monde y va de ses bons conseils pour protéger et économiser nos énergies dites renouvelables, mais sommes nous prêts à ne plus vouloir skier, voyager au delà de nos frontières ? Vaste débat!

L'automne est revenu avec quelques pluies. La nature a repris ses droits. Le village a retrouvé sa beauté verdoyante. Qu'il faisait bon, sous ces chaleurs enfin respirables, de profiter de belles journées de fin d'année.

Au niveau du Conseil Municipal, le mois de Novembre a débuté par une première phase du chantier de réfection de notre salle communale et de l'ensemble du bâtiment (ancienne école et mairie), hormis les appartements. Ces derniers vont aussi bénéficier d'un changement de chauffage et d'une isolation plus poussée sans toucher aux murs et aux volumes intérieurs. Ainsi, l'isolation se fera par l'extérieur dans la moitié supérieure du bâtiment. A noter que nous sommes dans l'obligation de respecter les nouvelles normes thermiques pour pouvoir continuer les locations des appartements.

Les entreprises, aujourd'hui, sont dans le renforcement de l'ensemble de la structure (planchers béton liés aux murs par de gros ferraillages).

Tout va être rénové avec un soin particulier apporté à l'isolation. Le but recherché est d'atteindre le niveau BBC (bâtiment basse consommation). Le chauffage du rez de chaussée utilisera une énergie renouvelable (pellets) et l'isolation sera en laine de bois. Ce matériau est aussi un isolant phonique et permet de respecter le voisinage lors des manifestions.

Avant la phase de démolition intérieure , il y a eu un énorme travail de la part du Conseil et de notre secrétaire pour rechercher les subventions auxquelles nous pouvions prétendre. Nombreuses ont été les rencontres en Mairie avec les personnes venues monter les dossiers pour seconder la secrétaire.

Depuis un an, nous sommes en relation, toutes les semaines, avec notre architecte. La partie consultation avec les entreprises n'a pas été simple. La crise financière et le manque de matériaux n'ont rien amélioré.

Dès le début, dès l'approche du dossier, notre obsession a été le reste à charge pour la commune, sachant que le chantier est subventionné à 80%.

Quand tout sera terminé, je me ferai, avec l'équipe du Conseil, une joie de vous présenter cette nouvelle salle plus fonctionnelle, lumineuse et accueillante.

Le associations de Château pourront reprendre leurs activités diverses et variées.

Dans l'attente de ce jour, au cours de l'année, j'ai eu le bonheur de rencontrer de nouveaux et futurs habitants qui souhaitent intégrer nos associations.

Fréquemment, en mairie, des demandes de locations, d'achats de biens immobiliers, de terrains constructibles sont souvent abordées. Nous ne pouvons répondre à ces demandes faute de biens. La loi NOTRE, les nouvelles lois raréfient encore les terrains constructibles.

Comme il faut bien arrêter ce "mot", je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin qui fourmille d'articles et de renseignements.

Le Conseil municipal, toute l'équipe (secrétaire, agente et agents d'entretien) se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année 2023.

### **SOMMAIRE**

Les Informations De La Mairie: p4-19

La Vie Au Village: p20-25

Les Associations: 26-40

Retour De Commissions: p41-44

Les Informations Utiles En Clunisois: p45-51

Info Dernière Minute: p52



### Mairie de Château

Le Bourg 71250 Château Tél. 03 85 59 15 51 mail : mairiedechateau@orange.fr

### **Ouverture:**

le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h30

### Le Conseil Municipal

De gauche à droite :

Pierre NUGUES, MAIRE
Laurence SAINT-JEAN, 2° ADJOINTE
Christian MÉRIGOT, 3° ADJOINT
Françoise CHANAL, CONSEILLÈRE
Claudie CREUTZ, CONSEILLÈRE
Sylvie RIPPE, CONSEILLÈRE
René DUFOUR, 1° ADJOINT
Pascal PERRIN, CONSEILLER
Jean-Baptiste JANDET, CONSEILLER
Damien THERRIAUD, CONSEILLER
Absent sur la photo:
Claude NUGUES, CONSEILLER



Photo Conseil municipal du 27 septembre 2022

### **Personnel Municipal**

### Notre village compte 4 agents municipaux :

Delphine LIOI / secrétaire de Mairie

MISSIONS GÉNÉRALES DU POSTE :

Assistance et conseil aux élus.

Préparation et rédaction des documents administratifs et techniques.

Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables.

Préparation des actes d'état civil et rédaction des délibérations et arrêtés du Maire.

Animation et développement des partenariats.

Accueil et renseignement de la population.

Gestion des équipements municipaux.

Réception, traitement et diffusion de l'information.

Tenue à jour du fichier électoral et mise en place de l'organisation matérielle des élections et du recensement.

### **Didier PERRIN** / Adjoint technique ESPACES VERTS

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et les abords de la collectivité.

Gérer et assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé.

Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments communaux et la voirie.

### **Denis LARDET** / Adjoint technique ESPACES VERTS

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et les abords de la collectivité.

Gérer et assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé.

Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments communaux et la voirie.

Isabelle SOMMEREUX / Adjoint technique TECHNICIEN DE SURFACE ET GESTION GITE COMMUNAL A REMPLACE Christophe DUPUIS pour ce poste depuis le 01/10/2022

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

Gérer les locations du gîte communal

Accueillir les locataires

Effectuer les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre du gîte communal.

Assurer l'entretien du matériel.

L'équipe municipale les remercie de leur dévouement.

### Passage de témoin entre Christophe et Isabelle à la "Halte du Donjon"

### Passage de témoin entre Christophe et Isabelle à la "Halte du Donjon"

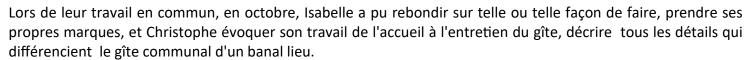
Plus qu'un gîte, depuis son ouverture au 17 Novembre 2019 Christophe Dupuis a accueilli nos hôtes dans... leur maison de vacances!

A sa demande, Christophe a souhaité quitter ses missions d'agent communal fin octobre.

Ses maîtres mots, au fil des rencontres, des séjours ont été : établir un climat de confiance avec les locataires, privilégier la communication et le relationnel.

Ses maintes petites attentions du premier contact au départ des personnes ont été autant de clés de la réussite du lieu. L'ensemble des élus des deux Conseils, précédent et actuel, le remercie vivement pour son engagement.

Châtelaine, Isabelle Sommereux a pris le relais en Novembre. Sa présence, son attachement au village, est gage de réussite.



Bienvenue à Isabelle, et ce sera un plaisir de retrouver Christophe lors des manifestations dans notre village.



Le conseil actuel et celui du mandat précèdent se sont réunis Samedi 3 décembre 2022 pour remercier Christophe Dupuis de son investissement pour la commune.



### **Entretien avec Didier**

Depuis de nombreuses années , Didier est employé à la commune de Château. Il est arrivé en **mai 2001** 

Suivant les saisons et les besoins il s'active. C'est la tonte, le broyage des chemins, des accotements, couper et enlever un arbre tombé dans un chemin et bien d'autres tâches pour entretenir la commune et les paysages. Didier est présent à Château 2 jours par semaine, les autres jours c'est à Jalogny qu'il poursuit son activité d'agent communal.





Comme chaque année, nous vous présentons en synthèse, pour 2021, le Compte Administratif et son Budget Primitif ainsi que le Budget Primitif 2022. Chacun comporte une section Fonctionnement et une section Investissement. Ce tableau permet de suivre l'évolution d'une année à l'autre des prévisions et des réalisations financières de la commune.

Le budget primitif, prévision de l'exercice, est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il est voté par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, puis transmis au préfet dans les 15 jours suivant son approbation.

Avec cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre.

Pour les opérations survenant au cours de l'exercice non prévues au budget primitif, le budget primitif est modifié. Le Conseil vote une décision modificative permettant d'inscrire les opérations nouvelles dans le cadre du budget et équilibre ainsi celui-ci.

Le Compte Administratif représente le réalisé de l'exercice. Le maire rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année suivante, il établit le compte administratif du budget.

Le Compte Administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par le maire, pour approbation, à l'assemblée délibérante du Conseil qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Le Conseil municipal du 31 mars 2022 a approuvé le compte administratif 2021 et a voté le budget primitif 2022.

La commune a réintégré le budget de la CCAS dans son budget de fonctionnement cette année. Le budget primitif d'investissement 2022 comporte la prévision de rénovation énergétique des bâtiments de la salle communale et des logements ainsi que de leurs financements prévisionnels. Les subventions et financements ayant tous été accordés, sa réalisation a commencé fin 2022. Au 1er janvier 2022 la Commune a mis en place la nouvelle norme comptable M57 dont le principal impact a été un reclassement comptable par nature du patrimoine de la Commune.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE			
DEPENSES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2021		2022
Charges à caractère général	100 905 €	57 461 €	98 094 €
achats, énergie, fournitures, assurances, entretien & réparations, tel			
Charges de personnel et cotisations	53 180 €	52 369 €	57 390 €
Autres charges de gestion courante	46 310 €	37 119 €	43 810 €
indemnités, cotisations élus, SDIS (service incendie), subventions, CCAS			
Intérêt des emprunts	5 700 €	3 606 €	5 700 €
Virement à section d'investissement	40 000 €		80 000 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	246 095 €	150 555 €	284 994 €

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE			
RECETTES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2021		2022
Excédent de fonctionnement reporté	91 398 €	102 627 €	124 572 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	577€	4 353 €	77 €
Affouages, concessions funéraires, redevances d'utilisation du domaine public			
Contributions directes	66 700 €	67 942 €	71 236 €
taxes foncières, taxes sur les pylônes électriques			
Dotations, subventions et participations	60 300 €	60 985 €	57 789 €
Dotation Générale de Fonctionnement, dotations aux élus locaux			
Autres produits de gestion courante	27 120 €	39 220 €	31 320 €
baux communaux, ccas, locations gîte et salle des fêtes			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	246 095 €	275 127 €	284 994 €

COMPTE D'INVESTISSEMENT SYNTHETIQUE			
DEPENSES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2021		2022
Dont Déficit reporté	556€	556€	- €
Immobilisations corporelles	764 678 €	48 567 €	967 568 €
bâtiments publics, murs de soutènement, réseaux de voirie, matériel et outillage technique (inclus les reste à réaliser de l'exercice précédent)			
Remboursements d'emprunts	16 400 €	10 665 €	12 257 €
Dépenses imprévues	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	781 634 €	59 788 €	979 825 €

COMPTE D'INVESTISSEMENT SYNTHETIQUE			
RECETTES	Budget Primitif	Compte Administratif	Budget Primitif
	2021		2022
Virement du fonctionnement	40 000 €	- €	80 000 €
Excédent d'investissement reporté	- €	- €	20 918 €
Dotations, Fonds divers et réserves	122 934 €	556€	132 471 €
excédent de fonctionnement, FCTVA (retour de TVA)			
Subvention d'investissement	517 300 €	80 150 €	595 319 €
Emprunts et dettes assimilées	101 400 €	- €	151 400 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	781 634 €	80 706 €	980 108 €

### INFORMATIONS et RAPPEL FORMALITES URBANISME A FAIRE POUR VOS TRAVAUX

- \* TUILES : Déclaration Préalable quel que soit le secteur sauf si remplacement à l'identique
- \* **CHANGEMENT DE FENÊTRES** : Déclaration Préalable quel que soit le secteur. Un changement de fenêtre n'est jamais à l'identique quelques dizaines d'années après.
- \* PARABOLE : Pas de Déclaration Préalable pour une parabole.
- \* vérandas et terrasses couvertes ne relèvent pas de la même réglementation. On ne peut pas les associer. L'explication sur la surface est insuffisante puisqu'elle varie en fonction du document d'urbanisme régissant la commune (RNU, Carte Communale ou PLU).
- \* TERRASSE COUVERTE: Une terrasse est considérée comme couverte si elle dispose d'un auvent ou d'une toiture, qu'elle soit en bois ou en béton. Dans le cas où la surface plancher d'une terrasse couverte se révèle comprise entre 5 et 20 m², elle n'exige qu'une déclaration préalable de travaux. Au regard de la définition donnée par le code de l'urbanisme, toutes les constructions closes et couvertes forment de la surface taxable.
- \* VERANDA: La déclaration préalable de travaux est obligatoire pour votre véranda, dès lors que son emprise au sol dépasse les 5 m². Le dossier doit contenir, outre le formulaire Cerfa adéquat, un plan de situation du terrain à l'intérieur de la commune, ainsi qu'un plan de masse. Si la surface au sol de votre véranda dépasse 40 m², il faut déposer un permis de construire. Celui-ci sert à s'assurer que l'extension de la maison se fond correctement dans son environnement. Comptez 2 à 3 mois de délai pour obtenir le permis de construire. Il sera ensuite valable 24 mois.
- \* CABANE, ABRIS DE JARDIN ET APPENTIS :

#### **DÉCLARATION PRÉALABLE**

La construction d'un abri de jardin :

- De plus de 5 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher et hauteur
   1.80m
- \* Doit faire l'objet du dépôt d'une déclaration préalable de travaux ...
- \* .... si son emprise au sol ET sa surface de plancher ne dépassent pas les 20 m².

Abri de jardin de plus de 20m² d'emprise au sol ou de surface de plancher

### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Les abris de jardin dont la surface de plancher OU l'emprise au sol excèdent les 20 m² sont soumis à permis de construire.

- \* GARAGE: La construction d'un garage accolé nécessite une déclaration préalable jusqu'à 20 m². Un permis de construire est requis au-delà de 20 m²..
- \* TERRASSE NON COUVERTE : on ne déclare que si elle est surélevée de 80 cm du sol au moins.



#### INFO URBANISME

Votre mairie est votre source principale de renseignements pour toutes vos questions liées à votre projet d'urbanisme.

Avant tout travaux sur votre habitation (ouverture, toiture, modification de façade, création de garage...), vous devez impérativement venir vous renseigner à la mairie pour connaître les démarches et déclarations préalables nécessaires.

La mise à disposition du service instructeur intercommunal donne lieu à un versement par notre commune pour chaque acte présenté.

**En 2022,** les tarifs étaient comme suit : permis de construire 200€, dossier accessibilité ERP 200€, permis d'aménager 210€, permis de démolir 140€, déclarations préalables 125€, certificats d'urbanisme B 70€

### **VOIRIE**

Sur les huit communes du groupement de commande du Sud Clunisois six ont souhaité mutualiser leur travaux de voirie pour obtenir un tarif préférentiel pour la troisième année.

M Bertrand PELLETIER, maître d'ouvrage de la société 2AGE a lancé une consultation. Cinq entreprises ont répondu.

La société EIFFAGE a été retenue pour un montant de 258052€ TTC (total des commandes mutualisées).

### Les travaux de voirie pour CHATEAU concernaient :

- chemin de La Brosse : réalisation de pentes pour l'évacuation des eaux pluviales et pose de caniveaux
- chemin de Rhodes : travaux de purge de chaussée à différents endroits
- carrefour de Saint Leger, direction Mazille : prolongement de la pose de bordures et renforcement de la route
- chemin d'accès à Montaisé et église : après de nombreuses demandes et afin de sécuriser la portion au niveau de laquelle le talus de soutènement s'érode, une glissière de sécurité est posée.

### Le budget voirie:

### Montant travaux :

- EIFFAGE	19424.00€
- Frais de bureau d'étude 2AGE	1112.00€
- Total HTVA	20536.00€
- TVA	4107.20€
- Total TTC	24643.20€

### Aides et subventions obtenues :

- subvention Conseil Départemental 20% du montant HTVA 4107.20 €

- retour TVA 16.404 % 3433.45 €

- Reste à charge des finances de la commune 17102.55 €







### Entretien de nos murs communaux

Au fil des mois, suite aux pluies, au gel ou autres agressions, des murs en pierre sont fragilisés.

Pelles, truelles, mortier... autant de gestes de réfection nécessaires pour notre sécurité sur nos chemins et voies communaux qu'assurent nos deux agents communaux.

Ils ont été mobilisés en ce début 2022 : sauvegarde d'un mur de soutènement écroulé au Vernay un autre à la Brosse, chemin de Raverie



Commune de CHATEAU.P.9

# LA RENOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL VISE LA NORME NATIONALE BASSE CONSOMMATION (BBC)ENERGETIQUE





Un article est paru dans le JSL du 20/11/22, ne pas hésiter à consulter les comptes-rendus du Conseil Municipal qui décrivent les actions et réflexions engagées.

(Disponible sur le site web : https://mairiedechateau.fr/cr-du-conseil-municipal- à l'affichage - où en Mairie)

La certification BBC est formulée en réponse aux exigences règlementaires : baisse de consommation d'énergie primaire, de l'emprunte carbone et qualité de l'air intérieur.

Le plan de financement et les dossiers de demandes de subventions (Etat-DISL, Région- EFFILOGIS, Département) associées au label BBC, ont été orchestrés par le secrétariat, les élus et ont été soutenus et vérifiés par l'Agence Technique Départementale.

Le montant des travaux est estimé à 845 000€ HT et sont subventionnés à 80%, toujours sur le HT.

Avant la hausse des taux d'intérêt, un emprunt de 200 000 € (sur 15 ans, taux 1.76€) a été contracté pour détenir des liquidités utiles aux paiements des factures avant retour des subventions.

La commune pourra prétendre à des primes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) après paiements des travaux.

Le projet a fait l'objet de plusieurs consultations d'appel d'offres conformément à la réglementation des marchés publics.

BBC ? En plus du confort de chacun, été comme hiver, les **critères de performance énergétique** vont évoluer d'ici à 2028 pour les locations. Des logements énergivores, ne pourront plus, à terme, être proposés à de nouvelles locations.

Le choix de **rénovation BBC** a nécessité, une modification de façade par la pose, pour partie, d'une isolation extérieure. Le but ? Maintenir les volumes des deux logements.

Un autre parti pris d'évolution de la façade : favoriser, en extérieur, l'accès aux personnes à mobilité réduite

Si s'attacher à respecter l'histoire d'un bâtiment est une vraie question, l'architecture se doit d'évoluer avec le temps, pour le confort de chacun et particulièrement en période de réchauffement climatique.



### TRAVAUX RENOVATION DE LA SALLE COMMUNALE, DE LA BIBIOTHEQUE ET DES LOGEMENTS

Depuis 2019 les élus se sont penchés sur ce projet de taille pour notre commune.

Le cabinet d'architecture Setan a été retenu en Octobre 2020.

Les travaux ont commencé en Novembre 2022. Ce temps a été nécessaire pour monter les dossiers, pour répondre aux attentes des différentes instructions et de bénéficier des financements avec un reste à charge le plus réduit possible pour notre commune.

La phase de déménagement de la salle, de ses annexes, de la cave et de la bibliothèque s'est déroulée courant octobre. Les employés municipaux, des élus, des bénévoles et des membres des associations sont intervenus. MERCI à eux.

Les locataires ont trouvé à se reloger temporairement eux mêmes.

La mise en place du chantier a débuté par des travaux de démolition afin de remplacer le plancher du rez de chaussée, côté bibliothèque, par une dalle isolante qui renforcera la ceinture de l'ancien bâtiment.

Ensuite, l'habillage de la salle municipale constitué d'une ossature bois sera démonté afin de renouveler l'isolation par des matériaux biosourcés offrant de meilleures performances. Il en sera de même pour les menuiserie extérieures, les planchers et les toitures.

Les systèmes de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude seront changés conformément aux recommandations de la Région B.FC (EFFILOGIS) .

### Septembre 2023 est la date prévisionnelle de réception des travaux annoncée.

Tout est mis en œuvre pour que ce lieu de rencontre au cœur du village soit le plus rapidement prêt pour vous accueillir.

### Salle communale et bibliothèque, les travaux ont débuté

Ces locaux, témoins de notre vie communale, ouverts à différents moments festifs ou associatifs ne seront disponibles qu'à l'automne 2023

Des précisions, quant à la date effective de disponibilité, seront apportées (affichage, site web, contact en mairie...)



### Haut débit

En parallèle de l'installation du câblage pour le futur réseau Fibre Haut Débit qui secondera à terme le réseau cuivre, les poteaux en bois vieillissant ont été remplacés.

Selon la carte interactive permettant de suivre

l'avancement du déploiement de la Fibre piloté par le Département de Saône et Loire, les travaux sont terminés.

Au stade de l'ouverture, les abonnés sont informés de la possibilité de souscrire. Chaque foyer devra faire appel à

l'opérateur de son choix pour relier son installation. Un technicien tire le câble de fibre entre le boîtier de point de branchement et le domicile. Lors du branchement, il ne faut pas enlever la ligne cuivre même si vous n'avez plus d'abonnement ligne fixe « Orange ». Cette amenée de câble cuivre reste opérationnelle y compris pour votre accès ADSL. « Orange » qui est le propriétaire des lignes sur la boucle locale répertorie toutes les lignes cuivre avec leurs caractéristiques dans ces bases de données.

Tous les appareils compatibles avec votre « box » actuelle restent compatibles avec une « box fibre ».

Les travaux de raccordements chez les riverains ont commencé depuis début décembre

Attention aux démarchages abusifs!



### À quoi sert l'adressage?



Je veux me raccorder, les opérateurs télécoms ont besoin de mon adresse pour connaître mon éligibilité et venir me raccorder au réseau.



POUR MES DÉMARCHES EN LIGNE

J'ai besoin d'adresses à jour dans les formulaires en ligne cartes grises, cartes d'identité, etc.



JE VIENS D'AVOIR UN ACCIDENT

Les pompiers cherchent à me localiser au plus vite.



L'article 169 de la Loi 3DS du 21 février 2022 prévoit l'obligation pour les conseils municipaux de procéder à la dénomination des voies ouvertes à la circulation.

Les communes mettent à disposition les données des noms et numérotation des voies sur une Base Adresse Locale qui est ensuite intégrée dans la Base d'Adresse nationale.

Jusqu'à présent, les communes ne

dépassant pas 2000 habitants n'étaient pas tenues à cette obligation.

Une commission adressage a été créé et a préparé un projet qui sera présenté lors d'une prochaine séance de conseil municipal. Deux carrefour pourraient être nommés en hommage à l'histoire de la commune.

Les noms des hameaux continuent d'exister, seul un complément avec un numéro et un nom de voies sera ajouté.



### **CIMETIÈRE**



### **CONCESSIONS, REPRISES ET RENOUVELLEMENTS**

Après le recensement de chacune des concessions par M Christophe DUPUIS un tableau Excel est en cours de construction.

Le projet de reprises de concessions abandonnées est repoussé à l'automne 2023.

#### **COLUMBARIUM**

600€ la case achetée pour 2 personnes maximum, avec remise de plaque(s)

+ 88€ pour une durée de 15 ans / + 108 € pour une durée de 30 ans / + 128 € pour une durée de 50 ans La gravure des plaques est en sus et elles devront toutes êtres identiques

(Police de caractère et taille de police)

### **JARDIN DU SOUVENIR**

Espace gratuit pour la dispersion des cendres. Le tarif d'une plaque est de 60€.

La gravure est sous les mêmes conditions que le Columbarium.

### **CONCESSION FUNÉRAIRES**

15 ANS =  $40 € / m^2 / 30$  ANS =  $50 € / m^2 / 50$  ANS = 60 €  $/ m^2$ 

Rappel: la taxe d'inhumation a été supprimée en 2021

### MEMO : Demander ou renouveler une carte d'identité et un passeport

Les cartes d'identité et les passeports sont délivrés par les communes "agréées Procédures passeport et carte nationale d'identité", comme l'est la mairie de Cluny.



Pour en savoir plus, consulter le site de la mairie de Cluny https://cluny.fr/guichet-virtuel/

Tél.: 03 85 59 05 87

Mail: https://cluny.fr/contact/

Service état civil de Cluny informe qu'aucune demande ni retrait ne pourront être traités en dehors d'un rendez-vous.



Des formulaires "papier" restent à votre disposition à l'accueil de la mairie de Château.

### **PHOTOCOPIE:**

La photocopieuse de la mairie est mise à la disposition des habitants de Château.

Les tarifs demeurent inchangés

- Tarifs -Noir et Blanc A4 0,10 € / page
- Noir et Blanc A3 0,30 € / page
- Couleur A4 0,30 € / page
- Couleur A3 0,90 € /page



La numérisation faite par l'utilisateur demeure gratuite



### **MOINS ON FAIT DE BRUIT MIEUX ON S'ENTEND!**



Fêtes, musique nocturne... tondre, débroussailler, tronçonner, scies électriques ...ou autres outils de bricolage et jardinage ...autant d'activités de plaisir partagé ou de nécessité.

**Une question**: avons nous réfléchi aux nuisances sonores qui troublent ceux d'en face ou d'à côté, si trop de décibels sont au rendez-vous de jour ou de nuit?

Information, dialogue entre voisins dans nos hameaux et lieux dits sont souvent gage de compréhension dans la cohabitation locale.

Face aux bruits excessifs, répétitifs, un voisin appelle à la médiation du maire, voire... se rapproche de la Brigade de gendarmerie de Cluny pour faire constater le trouble.

Ces réponses sont possibles.

Néanmoins .... Moins on fait de bruit mieux on s'entend

### Pour en savoir plus :

Information réglementation relative aux bruits de voisinage: Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 31/07/2001

Code de santé publique : art R. 1337-6 à R. 1337-10-2

Code général des collectivités Territoriales : art L 2212-2Code pé-

nal :art R. 623-2

### LE GÎTE COMMUNAL



2022 a encore été une année de fortes fréquentations de notre gîte ,très prisé par nos touristes pour des séjours plus ou moins longs.

Cette année Mr Dupuis qui assure la gestion pratique et la finalisation des réservations a continué à accueillir nos hôtes avec efficacité et disponibilité toujours très appréciées. Il se montre toujours très investi et contribue notablement au succès des lieux.

Pour des raisons personnelles il a passé à compter du 1/11/22 le relais à Mme Isabelle Sommereux habitante de notre commune de Château qui assurera les mêmes fonctions. Elle a démarré en duo avec Mr Dupuis le 1/10/22 et a pris totalement la gestion (réservations et entretien) début novembre.

### Les points forts de notre gîte sont toujours :

- ses équipements très complets et chaleureux
- sa situation géographique calme, agréable mais aussi très proche de Cluny
- la cour et jardin sécurisés (portail) permettant de laisser jouer les enfants dehors

Les commentaires déposés par les "locataires" de notre gîte sont toujours aussi élogieux. L'accueil de Mr Dupuis est très apprécié (il est cité à plusieurs reprises). Les équipements, le confort, la propreté et le rapport qualité / prix sont soulignés.

### Exemple de commentaire laissé par "Cyril" le 19/9/22 sur le site AirBNB

"Au Top !Le gîte est parfait pour 2 familles de 4.Propreté irréprochable et Christophe (Dupuis) fait le maximum pour qu'on se sente chez soi !Le gîte est très bien équipé de nombreux petits détails sont mis à notre disposition et font sincèrement la différence. On a passé un excellent week-end......"







### Fréquentation 2022

Cette année "la liberté" de bouger retrouvée nous a apporté encore de nombreuses réservations et donc d'hôtes dans notre gîte. Nous avons eu un total de 155 nuitées (compte arrêté au moment de la rédaction).

Tous les mois de cette année ont eu des réservations. Les plus chargés restent bien sûr Juillet, Août et Septembre.

De toute cette activité ressort un solde brut de 19303,65 euros. Après avoir retiré les frais de gestion le gain net s'élève à 18229,28 euros.

### Rappel des modalités de réservation et tarifs

Les modalités de réservation restent les mêmes .

En direct auprès de maintenant Mme Sommereux mandatée auprès de la mairie au **06 48 68 69 37**, Gîtes de France **www.gites71.com ou www.gites-de-france.com** (réf.la halte du donjon) ou via l'office du tourisme du Clunisois.

- Tarifs 2022 (tarifs 2023 inchangés) :3 nuits 380euros-4 nuits 460euros
- Semaine :basse saison 580 euros-moyenne saison 650 euros-Haute saison 750 euros
- Tarif Label vélo :1 nuit 240 euros

Les prix comprennent toutes les charges de fonctionnement (dont le chauffage) les draps, le linge de toilette et le ménage .lls ne comprennent pas la taxe de séjour.



### **CCAS** Repas des aînés



En 2021 la situation sanitaire encore très fragile ne nous avait pas permis d'organiser le repas traditionnel proposé à nos aînés. L'équipe du CCAS avait donc livré à domicile des colis garnis à ceux qui le souhaitaient.

Cette année 2022 , ils se sont retrouvés autour d'un repas convivial qui a eu lieu le 4 décembre au restaurant "le pont de Cotte". Nous avons choisi cette solution car, comme vous le savez, les travaux de rénovation de la salle des fêtes communale ont débuté début novembre.

De nombreuses personnes concernées par cet évènement ont été

présentes. Pour ceux qui n'ont pas été en mesure de se déplacer des paniers garnis leur sont été proposés.

### Jeux place de la Berlingotte



Dans le bulletin précédant, nous vous présentions la mise en place et les travaux pour les jeux d'enfants de la place de la Berlingotte.

Cette année nous pouvons vous dire que ces jeux ont connu un fort succès !!!

Nombreux sont celles et ceux qui s'y sont exercés !!

La commune remercie encore les généreux donateurs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à leurs réalisations.



### **Eclairage Public : Contribution à l'économie d'énergie**

Les élus se penchent sur une nouvelle programmation de l'éclairage public.

### Actuellement:

les horaires sont basés sur la luminosité du jour et de la nuit soit coupure de minuit à 6h00 le matin.

Prévision de coupure : de 22h00 à 6h00 sur toute la commune y compris le parking.

Soit un éclairage réduit de 2h00. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Un éclairage avec détection thermique pourrait être étudié avec le SYDEL.





### 16 enfants sont scolarisés

### Frais de scolarité par élève et par an

Cluny: toutes écoles 892.66€

RPI: Ecole maternelle 470€ - Élémentaire 180€

### Aide à la cantine

La participation de notre commune aux repas des enfants scolarisés à Cluny demeure à 1.90€/enfant/repas. Les familles concernées doivent s'inscrire et déposer un RIB en mairie.

Participation de la commune, par remboursement aux parents (trimestriellement) ou au groupe scolaire.

### Prix total d'un repas dans les écoles publiques

**Daniel Gouze Mitterrand** et **Marie Curie** : 6.30€ Reste à charge des familles : 4.40€ Prix total d'un repas à l'école du Sacré Cœur : 5.50€ Reste à charge des familles 3.60€

RPI : le montant de la participation de notre commune aux repas scolarisés au RPI de Mazille-Sainte Cécile-Bergesserin est de 2.20€/enfant/repas

Prix total d'un repas au RPI : 6.40€ Reste à charge des familles : 4.20€

La cantine du RPI est gérée par le SIVOS du Sud Clunisois. Celui-ci fixe la participation des communes. En fin d'année scolaire, notre commune verse sa participation au SIVOS. Son montant est déduit de celui facturé aux familles.

La différence de participation en faveur du RPI dédommage l'absence de transport scolaire vers celui-ci et est compensée par des frais de scolarité moins élevés à la charge de la commune.



P.16.Commune de CHATEAU

# Le coin des écoles du RPI : Bergesserin-Mazille-Sainte Cécile

Pour cette rentrée, **56 élèves** ont repris le chemin des **3 écoles** : 21 élèves en Ce2-Cm1-Cm2 chez Mme Jaunay à Mazille, 17 Ce2-Ce1-Cp chez Mme Fraize à Bergesserin et 18 en maternelle à Sainte Cécile, chez Mme Brocard.

Anne Marie Chatelet et Frédérique Bucchini, les 2 ASTEM, interviennent, en lien avec les enseignantes dans les 3 classes. Roseline Sivignon assure la surveillance de la garderie le matin et le soir. Elle encadre et aide aussi les enfants de la maternelle à la cantine le midi.



L'Association des Parents d'élèves et l'association de la cantine, accompagnent les écoles, grâce à leurs différentes manifestations : ventes de pizzas, de chocolats, de sapins...

L'APE permet le financement de certains projets scolaires et l'association de la cantine gère les repas du midi pris par les élèves. Le SIVOS subventionne également, en partie, ces repas.

Entre janvier et juin 2022, à côté des apprentissages, les classes ont participé à de nombreuses manifestations : collecte pour les Resto du Coeur, séances de danse avec des artistes dans le cadre du festival "Cluny danse", sortie vélo sur la voie verte, visite chez des correspondants scolaires... et bien sûr la traditionnelle kermesse de fin d'année. Celle-ci permit de regrouper petits et grands, parents et enfants autour d'un spectacle qui fit l'unanimité au sein du public.

Pour cette rentrée 2022, chez Mme Jaunay, le Moyen Age va s'inviter dans la classe et cela commencera par une immersion à l'Abbaye de Cluny. En parallèle, les élèves de Mazille boutureront, grefferont, sèmeront à tout va, pour pouvoir proposer des végétaux lors de la bourse aux plans qui devrait avoir lieu en 2023 dans le jardin de l'école, en collaboration avec la bibliothèque de Mazille.

Chez Mme Fraize, les élèves continuent l'école du dehors, chaque vendredi après-midi dans la forêt de Bergesserin. Différentes interventions sont prévues pour écouter et reconnaître le chant des oiseaux, repérer les traces des animaux... La classe a aussi participé à une rencontre sportive où les élèves se sont illustrés en remportant une médaille et une coupe.

En maternelle, c'est avec l'étude de la pomme que l'année a repris : vocabulaire, observation du fruit, fabrication de jus grâce à un pressoir... Toujours dans l'optique de travailler sur les 5 sens, une sortie à l'abbaye est prévue en novembre pour découvrir l'édifice, à travers ce thème.

D'autres activités, interventions viendront se greffer au cours de l'année en fonction des envies de chacune des maîtresses.

### De nouvelles aventures nous attendent en 2023....

D'ici là, élèves et maîtresses du RPI vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2022.



Commune de CHATEAU.17



Les inscriptions doivent se faire en mairie à partir de fin septembre jusqu'a la première semaine de novembre. Les affouagistes après s'être inscrits sont convoqués pour le tirage au sort pour la répartition des lots et entretien des gasses.

Le permis d'exploiter se termine le 15 avril 2023.

La vidange des coupes doit être effectuée avant le 15 octobre 2023.

Tarif par affouagiste: 25 €

### **Section CHATEAU:**

Parcelle 28

Garants : Jérôme JANDET, René DUFOUR, Jean Baptiste JANDET.

Nombre d'inscrits: 8

### **Section SAINT LEGER:**

Parcelle 107 seconde tranche

Garants: Pierre NUGUES, Bernard DEWAELE, Damien

**THERRIAUD** 

Nombre d'inscrits: 7

Les nouvelles délivrances de coupe ont été marquées

par les agents de l'ONF:

Section CHATEAU: parcelle 3

Section SAINT LEGER: parcelle 108



### TRAVAUX DOMAINE FORESTIER COMMUNAL

Surface de forêt communale : **110** hectares. L'ONF a planifié un plan de gestion sur 15 ans.

Plantation DOUGLAS parcelle 120 : un second nettoyage des plants a été réalisé. Les jeunes douglas atteignent 180 cm. Ceux qui n'ont pas pris n'ont pas été remplacés pour laisser place à d'autre essence qui ont repoussé naturellement pour privilégier la diversité.

Parcelle 26 : les travaux d'abattages raisonnés sont terminés afin de permettre une meilleure croissance des chênes sélectionnés.

Notre garde forestier ONF est M Joffrey EGGENSPIELER.



### Vagues de chaleur, jours de canicule, une réalité qui se répète avec plus d'intensité



Pour nous tous, l'été a été éprouvant.

Nos ainés ont souffert plus que les autres de la chaleur excessive. Vigilance entre voisins , soutiens amicaux ou familiaux ont été d'actualité.

Végétaux, mammifères, oiseaux, insectes ... furent affaiblis. Nos ruisseaux ? Quasi tous, à sec.

Au village, le travail des éleveurs a été compliqué pour assurer les besoins physiologiques du bétail : manque d'herbe, apports anticipés de fourrage, nécessité d'abreuver les bêtes.

A partir du 2 juin, des arrêtés préfectoraux sécheresse se sont succédés. Chacun d'eux amplifiait les mesures antérieures .

Dès l'arrêté du 10 août 2022 le 4ème et dernier niveau, celui de crise, était atteint, en Grosne notamment : hors abreuvement des animaux pour les exploitants agricoles, interdictions et restrictions renforcées pour les particuliers (arrosage des potagers, eau des piscines privées....)ainsi que pour certaines cultures et autres secteurs (sport, commerce, l'industrie , centres et carrières équestres...).

L'impact de certaines pratiques agricoles, la question liée de "l'empreinte eau" est un sujet souvent soulevé. Complexe, elle donne lieu à différents points de vue et débats.

Si les préfets adoptent prioritairement les arrêtés limitant les usages de l'eau, le maire peut également intervenir au titre de son pouvoir de police générale. Conformément aux textes en vigueur un arrêté du maire du 19/07/22 a interdit le puisage de l'eau dans les ruisseaux et lavoirs par les usagers particuliers.

Toujours le 10 août, un autre arrêté ... cette fois sont ciblés les risques de départs de feux en extérieur. Des mesures restrictives ont visé certains usages (réglementation des feux d'artifices, barbecues...).

Les forêts de Château, domaniales, communales et privées ont été fragilisées. Certaines essences ont été particulièrement touchées: hêtre, frêne , châtaigner ainsi que des parcelles de résineux en monoculture.

Au village, comme ailleurs, face aux sécheresses à répétition, il est raisonnable de penser que la responsabilité de chacun est engagée pour le présent et le futur, au delà des interdits et restrictions imposés par tel ou tel arrêté.



### Toute l'année, nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet:

### www.mairiedechateau.fr

Les personnes qui ont un statut de "travailleur indépendant" et domiciliées à Château peuvent si elles le souhaitent figurer sur le site de la mairie dans l'onglet activités et savoir-faire.

Les Châtelains concernés et intéressés peuvent prendre contact par mail à l'adresse suivante : mairiedechateau@orange.fr

### Bienvenue aux nouveaux Châtelains



M Ludovic MARTIN et M Benoit COQUIL à St Léger Mme Anna LACASSE et M Alexander KIRSCHTEIN au Vernay Mme Christelle CATHERIN et M DENEAU aux Granges

### L'état civil

Pas de naissance cette année à Château.

### Décès



M Louis- Michel GERAT, domicilié Aux Noyers, le 22/08/2022 est décédé à Louhans, Mme Nicole BLANC Nicole, domiciliée Aux Noyers, est décédée le 22/11/2022 à Mâcon.

### Sont enterrés à CHÂTEAU:

M Charles JOOS décédé le 24/01/2022, Mme Denise DENIS Née PITOT décédée le 11/07/2022, M Olivier BARRAUD décédé le 18/06/2022.



### **Fleurissement**

Au printemps , les bénévoles se sont retrouvés pour fleurir les divers massifs du village

Cette année la chaleur torride et persistante a malmené les massifs de la commune, malgré le paillage et la plantation de plantes vivaces peu demandeuses d'eau.

Les pluies de l'arrière saison ont permis aux plantes de retrouver un peu de vigueur





### Décoration de Noël

Des animaux espiègles pour la déco de fin d'année.

Depuis la mi octobre, oursons, pingouins, souris, hérissons, oies ...ont pris forme, au fil des samedis après midi, dans le hangar communal. Après les choix des "personnages" et la réalisation de "patrons", une petite équipe, sous le soleil ou emmitouflée, s'est retrouvée autour d'Antoinette.

Selon son envie, chacun a dessiné, découpé, poncé, coloré les silhouettes. Après les lutins, les animaux enfantins et gais, vous donnent rendez-vous, en toute simplicité, de la place de la Berlingotte aux entrées principales de notre village.

P.20.Commune de CHATEAU

### Commémoration du 8 mai

Sous un joli temps de printemps,

24 personnes se sont retrouvées pour commémorer le 8 mai 1945 devant le monument aux morts de CHÂTEAU.

Le 8 mai est l'occasion de se rappeler du sacrifice de nos anciens pour notre liberté.

Après le dépôt de la gerbe par deux jeunes de notre commune et le maire, l'annonce des châtelains et châtelaines morts pour la France a été énoncée par Mr Boulanger et Mr Albert, suivie d'une minute de silence.



### Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée devant le monument aux morts de Château.

Une vingtaine de personnes se sont réunies pour se souvenir des morts pour la France.



La traditionnelle gerbe de fleurs fut déposée en présence de l'adjoint au maire Dufour René pour l'occasion.



L'appel des soldats morts pour la France a été énoncé par

Cette commémoration s'est terminée par un apéritif en plein air, sous un beau soleil. Les travaux de la salle des fêtes ayant commencé celle-ci ne pouvait accueillir du public.

### La Chazère

La Chazère existe depuis 1998, date à laquelle nous sommes arrivés à La Grange, hameau de deux habitations à la limite de la commune de Mazille.

Le GAEC se compose de deux associés, Claude Nugues 57 ans et Nathalie Gamot 52 ans.

La ferme est constituée d'un troupeau de **90** vaches allaitantes charolaises, **45** chèvres de race Poitevine, **30** brebis allaitantes, **3** chiens Border Collie qui permettent le déplacement des animaux sur les routes.

L'ensemble des animaux pâturent sur **160 hectares** d'herbe en totalité sur Château, clôturés par 22 km de haies entretenues par nos soins.

Les bovins sont commercialisés par une coopérative agricole (vaches grasses Label Rouge et filière Carrefour).

Les agneaux sont de plus en plus vendus en vente directe à la ferme, à partir de fin juin.



La **chèvre Poitevine** a été choisie suite à un coup de foudre au Salon de l'Agriculture à Paris en 1993. Après quelques renseignements auprès de l'ADDCP (Association de défense et Développement de la Chèvre Poitevine créée en 1986), sa beauté, sa rusticité ainsi que ses qualités fromagères nous ont séduits. La chèvre Poitevine sait allier douceur et caractère, caractéristiques que l'on retrouve dans ses fromages.

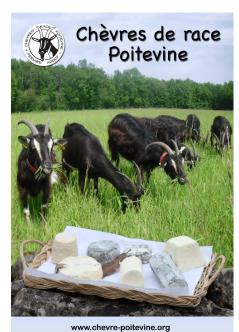
C'est une race qui a failli disparaître, 600 animaux seulement sont répertoriés en 1980. En 2021, on compte environ 4800 chèvres dans toute la France.

Nous réservons le recours aux traitements chimiques pour les urgences cliniques et nous formons aux méthodes « alternatives » telles que l'homéopathie depuis de nombreuses années.

Le lait des chèvres est transformé en fromages sur place entre mi-février et mi-décembre. Les fromages sont commercialisés à la ferme (désormais tous les matins de 9h00 à 12h30 sauf le samedi), au Bi1 de Cluny, à l'Epicerie de Mazille et sur le Marché de Mâcon le samedi matin.



Nous adhérons à la marque « Chèvre fermier A.D.D.C.P. » dont le cahier des charges nous convient bien.



Nous envisageons la recherche de successeurs pour la reprise de notre activité d'ici quelques années.

> Savez-vous ce que signifie la « chazère » ?
>
> (Réponse dans de bulletin !!)



### Séjourner à Château

### Olivier St léger

Les chambres d'hôtes " **Olivier de St Léger**" sont ouvertes du 1 Avril au 31 Octobre

Agréablement surpris par la demande en constante progression depuis notre ouverture en avril 2021, nous prenons plaisir à échanger avec nos hôtes français et étrangers (un peu plus délicat lorsqu' ils ne parlent pas le français mais on s'adapte).

La plupart des clients apprécient le paysage et le calme.

Nouveauté 2023 : une troisième chambre à disposition.









### **Autres hébergements**



Chambres d'hôtes Mill d'Arx Les Noyers



Gîte les Hirondelles Au Drot



Chambres d'hôtes, gîtes Tomette Singulière Les Noyers

### Les animaux sur notre commune

Grâce à la Communauté de Communes du Clunisois et à la Fondation 30 Millions d'Amis, qui ont renouvelé la Convention concernant la stérilisation des chats errants, les cas de prolifération signalés ont été traités.

Malgré tout, en 2019, il y a encore eu beaucoup trop de chats et de chatons abandonnés qui se retrouvent en errance avec une vie de misère.

Afin de poursuivre la lutte contre la prolifération féline, la population est appelée à signaler tout chat errant qui n'aurait pas encore été stérilisé.

Par ailleurs, les particuliers sont invités à faire preuve de civisme et de responsabilité en faisant stériliser ses propres animaux : chats et chiens, mâles et femelles.

Nous rappelons aussi que l'identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire pour les chats et les chiens. Elle permet de restituer l'animal perdu à son propriétaire dans les meilleurs délais.

Plus d'informations : Chats du Cœur en Clunisois : chatsducoeurenclunisois.fr

## LES CHATS ET AUTRES ANIMAUX SUR CHÂTEAU

Soyons positifs, en 2022 «il y a du mieux »

### **STÉRILISATIONS:**

- 4 stérilisations = 3 femelles + 1 mâle

Les 3 femelles auraient pu donner au minimum 2 chatons chacune soit, avec 2 portées, 12 chatons pour 2022

### TROUVÉS:

- 2 chiens, divaguant sur la commune, ont été rendus à leurs propriétaires grâce à leur identification
- $-\,1$  chaton, pris en charge par l'association Chats du Cœur, a pu être sauvé et mis à l'adoption
- 1 chat adulte stérilisé mais non identifié est pris en charge par un habitant de Château. Identification faite par l'association.
- 1 vieille minette venue de Jalogny ou déposée sur notre commune ?? déjà stérilisée par la convention 30 millions d'Amis, adoptée également par un habitant de Château.

### **QUE FAUT-IL RETENIR?**

Qu'il y a malheureusement encore des chatons laissés à leur sort donc des minettes à stériliser.

Convaincre, sur Château, les derniers récalcitrants sur le bien-fondé de la stérilisation.









### Saison culturelle 2022-2023

Le vilain virus qui nous a tous affectés durant ces deux années n'affectera pas l'engagement de l'équipe du service culturel de Cluny et des artistes qui viennent près de nous pour stimuler nos envies de partager des sourires, des rires, des moments d'émotion visuelle ou auditive.

Consultez le programme et recevez par courriel "La lettre" de l'actualité culturelle de Cluny et du Clunisois en vous rendant sur le site : www.lesartscluny.fr

Vous pouvez bénéficier de tarif réduit en réservant vos places, une semaine avant le spectacle auprès de votre relais de Château, Patrick Dieudegard.

patrickdieudegard@gmail.com

06 70 98 20 62



### Les concerts de l'été 2022 en l'église Saint Martin

Le plateau de La Garenne reçoit de plus en plus de visiteuses et visiteurs qui tombent sous le charme de cet endroit si paisible où l'on peut randonner , pique- niquer , mais aussi franchir la porte de notre église Saint Martin pour s'y recueillir ou y entendre des artistes heureux de s'exprimer en un lieu dont l'acoustique n'est plus à vanter .

Cette année , pour sa 21ème édition et la 7ème fois ici , le festival « D'Aujourd'hui à Demain » a choisi Château pour son concert de

midi. Deux grands violoncellistes, Christophe Roy et Stéphane Bonneau, nous on fait découvrir des œuvres rares de Yoshida Taïra, de Georges Asperghis ainsi qu'une création d'Adina Dumitrescu; des inconnus pour la plupart d'entre nous mais quel plaisir d'affûter nos oreilles curieuses et de partager nos impressions, après le concert, autour du pot offert par notre amicale « La Vie d' Château ».

### La Brigade des Compotes

« Des pommes des poires et des scoubidoubidou Ah! » Ca, c'est la chanson chantée par Sacha Distel en 1959!

Je viens de passer ma 1ère année à la Brigade des Compotes et cette chanson m'y fait penser! Parce qu'elle est très gaie et c'est bien ce que nous vivons quand nous, bénévoles, nous allons ramasser ou cueillir les fruits chez les propriétaires qui nous ont appelés.

Non, nous n'avons pas cueilli des scoubidous! Mais des pommes oui, à gogo et grand merci aux propriétaires offrants! En septembre, la Brigade a pu faire presser 150 kgs de pommes par le pressoir ambulant qui est passé à Salornay et qui a donné 90 litres de jus!

Nous avons aussi cueilli cette année de nombreuses cagettes de cerises, de pêches, de figues, et plus récemment de coings. Tout cela a été donné au resto du cœur, au foyer ETAP, à différentes personnes lors de la distribution alimentaire de la ComCom. Les jus (fruits un

peu abîmés et transformés par le laboratoire agro-alimentaire Melting Popote à Salornay) sont donnés en général dans les cantines scolaires et sans doute bientôt dans l'épicerie sociale et solidaire à venir ...

Petite précision : cette année à Château même, nous avons cueilli des cerises et des pêches. Merci !

Pour l'année qui vient, propriétaires débordés par vos fruits, n'hésitez pas à nous appeler. Et que personne n'hésite à devenir bénévole cueilleuse ou cueilleur, c'est gai, bon (on garde un peu des fruits cueillis!) et utile! A bientôt ?

 $Contact: {\bf brigade compotes. clunisois@gmail.com}$ 

Personne relais à Château (Le Vernay) Myriam Glorieux 06 26 15 11 98.



### Amicale de Château



### Trail La Châtelaine

Après 2 années d'arrêt forcé, le Trail « la châtelaine » était de retour le 15 mai 2022.

3 parcours étaient proposés aux participants :

8, 13 et 21 km.

Les 2 plus grands circuits comptent parmi les 6 épreuves inscrites au « Challenge Bourgogne Sud ».

Les objectifs initiaux d'organiser une course accessible à tous et conviviale restent d'actualité.

28 sportifs étaient engagés sur 8 km, 71 pour le 13 et 60 sur le 21 km.

Tous ont déjà pris rendez-vous pour la prochaine édition prévue le 14 mai 2023.







P.26.Commune de CHATEAU

### Amicale de Château

### Méchoui de Château

Le traditionnel méchoui du 1er Week end de juillet est un moment de convivialité pour les habitants de Château et leurs invités et se déroule toujours dans la bonne humeur tant au niveau de la préparation que du repas. Cette année, certainement encore à cause du satané Covid, nous avons eu beaucoup d'inscrits de dernière minute qui ont bousculé légèrement le menu... en fin de compte nous avons dégusté d'excellentes tranches de gigot parfaitement cuites au four sans parler de l'apéro sous le soleil de Château qui reste le moment privilégié d'échanges.

Pour 2023,

pas de surprise, le méchoui aura bien lieu...

### L'Assemblée Générale

Elle s'est réunie le 14 novembre 2022.

Le bureau actuel a été reconduit : Christian Mérigot (Président), Bruno Jouy (Secrétaire), Fabrice Pasquer (Trésorier)

Les 3 principales manifestations sont maintenues pour 2023 :

Trail « La Chatelaine » : le 14 mai 2023

Le « Méchoui » : Le 1er juillet 2023

Le Vide-Greniers : le 10 septembre 2023

L'activité « Graines et Plants » sera relancée début du printemps.

Nous organiserons certainement un repas sur la place du village en juin en faisant venir un camion « Food truck » (pizzas/burgers/poulets rôtis)

Un projet de mise en place d'un terrain de pétanque sur la place du village va être étudié avec la Mairie.

Nous recherchons des volontaires pour se joindre à notre équipe. Les nouveaux habitants sont les bienvenus

### Vide Grenier de Château

Le vide grenier de Château a bien eu lieu!

Pourtant ce n'était pas gagné d'avance car le mauvais temps commençait à s'installer (10 jours avant la météo prévoyait plus de 10 mm de pluie le **dimanche 11 septembre**) et de ce fait les exposants ne se pressaient pas pour s'inscrire. L'organisation de l'Amicale décidait alors d'attendre le mercredi pour décider si oui ou non, nous maintenions cet évènement.

Petit à petit les nuages de pluie ont disparu, ils se sont transformés en journée ensoleillée et tout naturellement les inscriptions d'exposants sont arrivées.

Et ce fut une très belle journée avec presque **50 exposants**. Pour en accueillir un peu plus, nous avions décidé de transférer la buvette près du hangar de la mairie et ainsi mettre à disposition les précieux mètres libérés (portant ainsi la disponibilité à 270 mètres).

Beau succès avec beaucoup de visiteurs et d'acheteurs. Les exposants (souvent les mêmes que les années passées) apprécient beaucoup notre village et ses paysages mais aussi la remarquable organisation menée cette année par Françoise.

On vous attend donc toujours plus nombreux l'année prochaine pour valoriser tous les trésors de vos caves et greniers...







Commune de CHATEAU.P.27



### Retour sur la conférence

### « Le télégraphe à Château : Un maillon du premier grand réseau de télécommunication »



Avec la conférence présentée dans la salle communale par Pierre Danière, le thème 2022 « communication à Château au cours du temps » ne pouvait pas mieux commencer! Une soixantaine de personnes étaient au rendez-vous ce 2 avril pour découvrir "Le télégraphe à Château : un maillon du premier grand réseau de télécommunication ».

Bien que l'existence d'un lieu-dit « Le Télégraphe » soit bien connu sur la commune, sa localisation précise et l'histoire de l'édifice correspondant restaient pour beaucoup jusque là assez vagues voire mystérieuses.

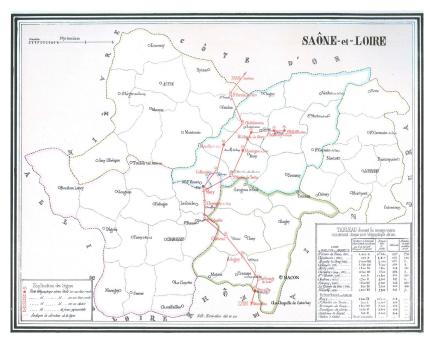
Après avoir évoqué les différentes méthodes de communication à distance connues depuis l'Antiquité au moins, Pierre a détaillé l'invention du télégraphe par les frères Chappe : celui-ci permettait, pour la première fois, de transmettre grâce à un codage complexe un texte complet à plusieurs centaines de kilomètres de distance, par signaux relayés de stations en stations éloignées en moyenne de 10 km.

Cette invention a été replacée dans le contexte historique de la Révolution de 1789, avec ses aspects techniques, mais aussi politiques et humains, avec l'appui de nombreux documents, anecdotes, et même une maquette articulée construite pour la circonstance, et permettre une approche concrète du fonctionnement de cette messagerie révolutionnaire pour l'époque.

De quoi être songeur en pensant que moins de 200 ans plus tard chacun d'entre nous peut abriter dans sa poche un « télégraphe portable » si simple d'utilisation !

Le message est bien passé auprès des auditeurs qui ont beaucoup apprécié cette présentation vivante et très documentée. Parions qu'ils seront nombreux à participer à la balade passant par le télégraphe de Maugrey le 18 juin prochain départ depuis la mairie à partir de 8h30.

NB: Nous remercions P. Danière, professeur retraité à Vaux-Jalogny. Passionné d'histoire, il a rassemblé le plus grand nombre possible de documents existant sur le télégraphe Chappe et à partir des données cadastrales, recherché également sur le terrain l'emplacement des postes qui ont existé dans notre région, souvent mal localisés ou confondus avec d'autres constructions. C'est ainsi par exemple que nous avons pu, avec ses indications, retrouver récemment la base des murs du télégraphe du Mont-Gremoi (1809-1820) qui a précédé celui de Maugrey (1820-1852).



Tracé de la ligne paris milan en Saône et Loire



Flyer de la conférence sur le télégraphe

### Château Patrimoine

### Télégraphe Chappe - Brigade de débroussaillage

Mardi 29 mars 2022, 8h45, une équipe de dix volontaires armés de sécateurs, faux, vouges, tronçonneuses, débroussailleuses est prête à préparer le terrain et aménager le parcours pour la balade prévue (date à préciser). Il s'agit de redécouvrir la station du télégraphe Chappe de Château, maillon du premier grand réseau de télécommunication sur de grandes distances ayant fonctionné en France entre 1793 et 1852. Le poste de Maugrey assurait au XIXe siècle le lien entre les postes de Sainte-Colombe (près de la Guiche) et de Sologny, situés l'un et l'autre à 9 km du poste de Château. En moins de deux heures, ronces et arbustes ont suffisamment reculé pour laisser voir les murs de la station et améliorer le passage menant à travers bois vers le GR76 qui permettra de boucler le circuit prévu.

Bravo aux débroussailleurs : René, Patrick, Jules, Jean-René, Jean-Paul, Jérôme, Jacqueline, Claudie, Antoinette, Alain !





### Balade du Télégraphe

8h30, samedi 18 juin 2022, balade du « télégraphe »...

Bravant la température déjà élevée en ce début de matinée, trente intrépides ont pris, depuis la mairie, leur élan sur le chemin conduisant au lavoir de la Combe.

Ce lavoir, qui figure déjà sur le cadastre de 1841, est un bassin à ciel ouvert aménagé sur le ruisseau qui collecte les eaux venues des Crêts et de la Frenille, à l'endroit où le vallon s'élargit. Totalement comblé de sable déposé par le ruisseau et envahi par les ronces il était devenu presque invisible jusqu'à ce printemps où une équipe de bénévoles s'est mise à l'ouvrage pour le dégager. Il y aurait encore beaucoup de travail pour retrouver son étendue et sa profondeur initiales, mais chacun a pu apprécier le travail accompli, approcher et découvrir les pierres de lavage en place et le cadre exceptionnel du plus ancien lavoir de la commune. Utilisé jusque dans les années 1960, certains d'entre nous ont pu témoigner personnellement de son usage par des habitants du Nière et du bourg.





Puis, par une rude montée, le groupe a rejoint les Crêts au col du Pontot où se trouve la source principale du ruisseau de la Combe (fontaine, étang). Le parcours s'est ensuite effectué à l'ombre appréciée de la forêt communale jusqu'aux ruines de la station du télégraphe Chappe. Le défrichage en règle effectué par les bénévoles en mars, rafraîchi quelques jours avant la sortie, a permis une approche confortable de l'édifice et de profiter pleinement des explications de Pierre Danière sur le fonctionnement du télégraphe et la vie des télégraphiés. La maquette du mécanisme a joué pleinement son rôle et les questions ont été nombreuses. Magnifique complément à la conférence du mois d'avril. Sur le chemin du retour, en Maugrey, la station suivante de Sologny a pu être facilement localisée à l'horizon (une dizaine de km à vol d'oiseau). La descente sur le lieu dit en Janin, puis vers les Noyers a ramené le groupe dans la cour de la mairie : l'ombre fournie du platane et les boissons fraîches ont été très appréciées en permettant de prolonger agréablement ensemble une belle matinée. Il reste à dire encore une fois « merci » à tous ceux qui ont permis ce bon moment : les organisateurs et commentateurs, tous les défricheurs, les « rafraîchisseurs » au télégraphe et à l'arrivée, et bien sûr, tous les participants!

# Et si le lavoir de la Combe renaissait, deux bénévoles s'y attellent!



Après la balade géologique de juin 2021 initiée par Château Patrimoine, une idée a traversé les esprits de chacun.e.: restaurer ce lavoir si étonnant.

Le ruisseau dévale du Pontot au fond de la Combe. Il alimente un "barrage-lavoir à ciel ouvert" établi à l'endroit où le vallon s'élargit, en s'appuyant sur les rochers granitiques.

Arbres et broussailles ont grandi et enserrent le petit édifice, en amont, en aval.

Son bassin naturel s'ensable.

Pourquoi des efforts de sauvegarde ont-ils été entrepris au fil du temps?

Pourquoi revenir sur ces lieux?

Accompagner la nature afin que vive l'eau dans le bassin et sur les margelles, n'est-ce qu'une histoire d'amoureux des temps anciens ?

Pas seulement! Entretenir le bassin favorisera l'accueil de la faune et de la flore.

Les observations du milieu naturel en seront plus aisées.

Deux bénévoles, compères très actifs, ont pris au mot ce projet, au cœur de l'hiver! Retrousser les manches, débroussailler, tronçonner, en un mot nettoyer les abords de ce lavoir

atypique, c'est fait ! Bravo et merci à eux...

Comment désormais extraire puis évacuer le sable qui remplit totalement la cuve ?

Après ces premiers travaux, le travail sera long et nécessitera idées, bras et bonne volonté de tous horizons – Château-Patrimoine, Amicale, jeunes et moins jeunes – dans la durée...







### Journée Européenne du Patrimoine 2022



Le **Dimanche 18 septembre**, l'exposition de Château Patrimoine sur la « Communication entre les personnes et les lieux » a accueilli **80** personnes.

L'ensemble des sujets présentés a été très apprécié des visiteurs qui sont tous restés longuement attentifs devant les documents variés mis à leur disposition : de la carte de Cassini à la carte topographique actuelle, maquette et explications sur le télégraphe Chappe, évolution de la communication entre les personnes, et évolution des modes et moyens de communication entre Château et les communes voisines, montage vidéo sur le lien entre les paysages et la topographie... Les visiteurs se sont également volontiers prêtés au jeu de repérage sur la photo



aérienne et sur la carte orohydrographique (1) avec commentaires animés et nombreuses questions. Enfin le concours photo a suscité comme d'habitude un vif intérêt et tout le monde a voté!

### En résumé, une riche journée de communication.

(1)Carte représentant le relief en courbes de niveau et les cours d'eau



### **Edition 2022 du concours photos**

Lors de la journée du Patrimoine, 76 visiteurs ont exprimé leurs préférences parmi les photos présentées. Le jury a sélectionné les 3 photos gagnantes parmi les 12 photos les plus souvent choisies :

- 1- « En route, le mieux c'est de se perdre... »
- 2- « En affiche et en paroles, au Nière, échanges pendant la tournée du boucher »
- 3- « Chemin d'accès à l'eau du Vernay depuis le château-fort »

Pour la composition « Facteurs d'hier et d'aujourd'hui » le jury a tenu à souligner son aspect original et l'investissement personnel qu'il a nécessité et crée à cette occasion un « prix d'originalité ».

Les 12 photos vont donc composer le calendrier de Château Patrimoine 2023.

Remerciements à tous... visiteurs et photographes amateurs

Et commencer dès aujourd'hui à préparer vos appareils photos pour le concours 2023 sur le thème :

« La vie animale à Château, de la ferme aux animaux sauvages »



### *Calendrier 2023 : 15€*

### Les photos du concours photos 2022

« Communication à pied, à cheval, en voiture, à vélo ...»





























### Bulletin de commande :

Nom, Prénom .....

Nombre de calendriers : ....

Bulletin à envoyer par courrier électronique à <u>chateaupatrimoine@gmail.com</u> ou à déposer dans la boîte à lettres de la mairie avant le 6 janvier 2023. Paiement par chèque à l'ordre de Château Patrimoine.



Réponse à la question de la Chazère page 22

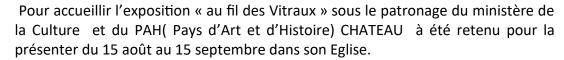
Savez-vous ce que signifie la « chazère » ? Réponse cage à fromages

### **Exposition à CHATEAU « Au fil des Vitraux »**





EXPOSITION



En qualité d'organisateur CHATEAU-PATRIMOINE a été chargé pendant un mois, d'accueillir et de présenter les dix panneaux de cette exposition qui est le résultat d'un travail d'inventaire réalisé par le PAH sur les vitraux des XIXe et XXe siècles.

Les panneaux exposés dans le chœur de l'église présentaient l'histoire du vitrail, dans les communes du Clunisois et du Tournugeois , les techniques des maitres verriers, et les œuvres remarquables à découvrir dans ces communes.

L'exposition montrait comment le renouveau de la ferveur religieuse au XIXe siècle s'est accompagné en Bourgogne du sud du culte de saints locaux, avec des communautés paroissiales qui se sont investies dans la restauration de leurs églises et de leurs vitraux. Ainsi les ateliers de maîtres-verriers de Chalon-sur-Saône et de Lyon furent sollicités pour restaurer ces vitraux ou en installer de nouveaux.





Puis au XXe siècle, à la suite des destructions de la Seconde Guerre mondiale, les églises de Cluny et Tournus à restaurer, se virent dotées de nouveaux vitraux, notamment à partir des années 1960. Ainsi L'atelier du vitrail de la communauté de Taizé animé par Frère Éric a formé de nouveaux maîtres verriers qui depuis restaurent ou créent des vitraux pour des églises aux vitres blanches, au gré des projets de restauration...

### Une septième table de Lecture bientôt au lavoir des Granges

Les tables de lecture sont actuellement au nombre de 7 dans la commune. Elles racontent aux promeneurs les richesses du Patrimoine de CHATEAU. Celles-ci témoignent d'activités aujourd'hui abandonnées pour la plupart et, en particulier, celles liées à ces lavoirs qui racontent l'économie et un quotidien de la vie domestique au 19ème et 20ème siècles.

Le lavoir au hameau des Granges a été réalisé en 1905. C'est un petit lavoir public, le dernier à être construit par la commune de CHATEAU sous l'impulsion des lois sur l'Hygiène promulguées pendant la IIIème République entre 1875 et 1877. Sa construction fut décidée par la municipalité à la suite de celle des lavoirs des hameaux du

Vernay et de Danjin.

Le lavoir des Granges fut dessiné et décrit en 1904 par l'architecte Jean Monnier qui exerçait à CLUNY. Sa cuve de lavage est de petites dimensions, seulement 5 à 6 femmes pouvaient y laver le linge. L'eau provenait d'une petite source proche de la maison Chanal aux Granges, issue du karst calcaire collectant les eaux du massif granitique du Mont Gremoi. Cette source était reliée au bassin du lavoir par une canalisation qui alimentait en eau la cuve. L'originalité de ce lavoir est l'économie minimaliste remarquable de sa construction. Seul le banc de lavage de la cuve est couronné de belles dalles de calcaire provenant de la carrière de CHATEAU.





### **Concert Mira Ceti**



" Fête des morts en l'église de CHÂTEAU" les 21 et 22 octobre derniers à l'invitation de l'association "CHÂTEAU PATRIMOINE"

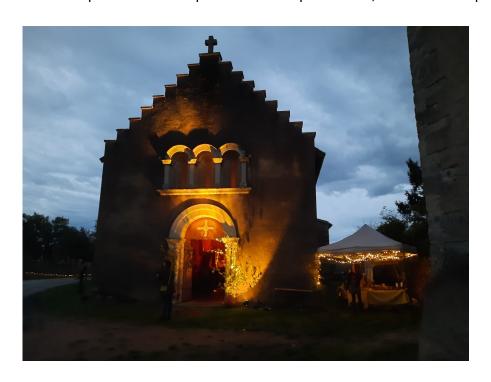
Lieu de paix et d'harmonie l'église de CHÂTEAU possède une acoustique remarquable qui a permis à

Mira CETI et son ensemble vocal "LA FAUNE DES ABYSSES" de subjuguer son auditoire .

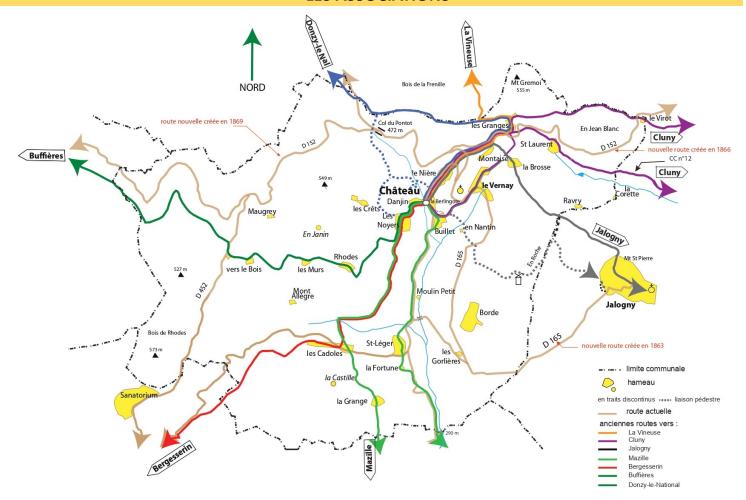
La douzaine de chanteuses et chanteurs , maquillés et parés pour la circonstance , ont interprété une douzaine de chants de vie et de mort puisés dans le répertoire sacré et profane européen créant un espace pour que chacun , à sa manière, puisse honorer ceux qui ne sont plus.

Les auditeurs ont retenu leurs applaudissements tout au long du concert avant de faire une ovation aux artistes qu'ils ont accompagnés à l'issue de cette exceptionnelle prestation pour échanger avec eux autour de braséros et guirlandes ou partager soupe et tartines avant de danser au son du violon ou de la vielle à roue. . .

Il est dit que l'on ne vient pas à CHÂTEAU par hasard, celles et ceux qui y vivent vous le confirment.







### A l'heure de l'adressage, Château Patrimoine, sous la houlette d'Alain et Jacqueline Argant, s'est intéressé

(source: poster présenté lors des Journées du Patrimoine 2022)

Les routes ont une (longue) histoire... qui se devine dans le dense réseau des sentiers et chemins aujourd'hui remis à l'honneur pour les randonneurs.

A l'origine, il s'agit de se rendre le plus directement possible sur les parcelles cultivées ou pâturées, désignées par des noms de lieux dits, à la base de la communication locale : outre les lieux habités, les parcelles aussi ont un nom, ce qui permet d'organiser le travail et transmettre des informations. Par exemple : aujourd'hui il faudra aller faucher en Roche, conduire les vaches à la Planchette, vendanger en Gerot...

Nous avons choisi de sélectionner, partant de cette place, les voies de communication les plus utilisées (avec chars, chariots, tombereaux, carrioles, ou à pied) en direction des communes limitrophes avant que n'existe la totalité du réseau emprunté aujourd'hui par les véhicules. Ces anciennes voies offraient souvent

des conditions difficiles en raison de pentes raides. Bien qu'empierrées les chaussées restaient de plus boueuses et glissantes aux mauvaises saisons.

Sous le Second Empire, l'État encourage la modernisation des territoires ruraux avec l'amélioration du réseau ferré et routier qui permet de désenclaver les campagnes et favorise les échanges. Notamment les foires se multiplient en Clunisois où pas moins de 18 foires nouvelles sont créées entre 1853 et 1869, et qui dit «commerce» dit «voies de communication»!

À Château de nombreux aménagements seront réalisés, sur décision du Conseil municipal ou du Conseil départemental: en 1863, création d'une route entièrement nouvelle, de la Valouze à Donzy-l'Impérial, pour améliorer la liaison Mâcon-Saint-Bonnet-de-Joux. C'est l'actuelle D165 dont les travaux sont à l'origine de la découverte du site paléontologique de la Brèche de Château.

Les nouvelles liaisons vers Bergesserin et Buffières par le col du Pontot seront décidées par le département en 1869 (prolongement de la D 152).







Au Club Intercommunal du 3ème Age
CHÂTEAU - MAZILLE - SAINT CECILE

Cette année, nos rencontres n'ont pu débuter qu'en avril, et pour ce redémarrage ce fut l'occasion d'un repas partagé au restaurant du Pont de Cotte. Repas offert par le club aux 23 participants heureux de se retrouver enfin pour un temps d'échanges bien agréable.

Les rencontres mensuelles ont repris en mai à la salle de l'AIC à Charly, avec la tenue de l'assemblée générale le 2 juin 2022 étant une année élective, les membres du conseil d'administration et du bureau sont pratiquement inchangés, à noter toutefois l'arrivée de Bernard Jeandeau comme trésorier adjoint.

Aux activités habituelles de jeux divers (belote, tarot, scrabble), un certain nombre de participants se penchent sur le concours annuel de connaissances proposé par la Fédération départementale, de quoi faire fonctionner les neurones et mettre ensuite en commun nos réponses pour arriver à une réponse collective du club.

**Au moment de la rédaction**, le Club espère bien pouvoir, enfin, fêter les conscrits des classes en 0, 1 et 2 en principe le 15 décembre lors d'un goûter.

### De nouveaux adhérents seraient accueillis avec plaisir, il suffit de se manifester!

Le Club suit régulièrement dans la mesure de ses disponibilités les réunions Génération Mouvement organisées tant au niveau département que cantonal.

L'essentiel de ce réseau associatif de seniors étant de maintenir du lien social pour les aînés dans nos villages.

Pour tout contact s'adresser à Georgette NUGUES présidente 03 85 59 09 89



## **SERENAT YOGA**

La saison 2021.2022 s'est bien déroulée, de septembre à fin juillet, dans la philosophie du yoga en prenant soin de la personne dans sa globalité.

Les élèves viennent de Château, Cluny, Mazille, Sainte Cécile, Jalogny, La Roche Vineuse et même de Sigy le Chatel pour pratiquer le yoga à Château. Elles(ils) apprécient la qualité de l'enseignement en petit groupe (7personnes), la proximité, l'écoute, la bienveillance, la diversité des propositions, et bien sûr les effets positifs du yoga sur leur vie. Le fait de pouvoir venir sur un créneau différent de celui de l'inscription, quand c'est nécessaire, leur permet d'avoir leur séance hebdomadaire, ou leurs deux séances hebdomadaires pour certaines. La salle vitrée avec vue sur la nature, chauffée ou rafraîchie selon la saison est idéale pour pratiquer.



- Des cours hebdomadaires à Château et/ou en zoom
- Des ateliers le samedi matin, en intérieur ou extérieur
- Des soins énergétiques alliant le son du bol tibétain et l'énergie
- Des cours individuels : Yoga prénatal, séances pour des pathologies particulières ou des besoins spécifiques
- Un stage en juillet sous forme de journées yoga nature

## Ces journées se sont déroulées cette année :

- Chez « Tomette Singulière » à Château : Laura et Aymeric nous ont accueillis dans leur parc et nous ont préparé le repas de midi, une superbe journée
- Au mont Saint Cyr : lieu haut en énergie pour une marche consciente, une pratique de yoga et chants de mantras, et méditation
- A la butte de Suin : très bel espace également, une belle énergie aussi, pour nos pratiques autour du yoga avec un repas pris « au p'tit Suin »
- Dans la forêt de château pour une pratique en sylvothérapie : bain de forêt et contact avec les arbres et d'autres découvertes autour du yoga

Le yoga proposé est celui de l'Institut Français du yoga qui vise à harmoniser le corps et l'esprit, il prend la personne où elle en est, avec ses conditions de vie, son âge, sa mobilité, tout le monde peut pratiquer.

Les bienfaits du yoga sont maintenant connus et multiples : la souplesse, la bonne santé, l'équilibre, la concentration, la cessation des perturbations du mental, l'harmonie, la sérénité, la meilleure respiration ...

Vous êtes les bienvenus(es), à tout moment de l'année, pour un essai en cours collectifs ou individuels. Et n'hésitez pas à me contacter pour toute question ou besoin particulier.







## AIC Château - Mazille - Sainte Cécile

## Du côté de l'Amicale Intercommunale de Charly

Après deux années de fonctionnement difficiles, à l'image d'autres associations en raison de la pandémie Covid 19, l'Amicale Intercommunale de Charly a tenu plusieurs réunions début 2022, entre responsables de l'association puis avec les bénévoles, dans l'objectif de relancer la vie et les activités de l'AIC. Une liste d'actions et de manifestations a été ainsi dressée, dont la tenue de l'assemblée générale (après l'annulation en 2021), comprenant la mise en application des nouveaux statuts de l'association plusieurs fois reportée.



Vente de saucisson à la beaujolaise dans la salle de l'AIC

Si la vente de saucisson à la beaujolaise, 4ème du nom, a connu un joli succès le dimanche 20 mars dans la salle de l'AIC (plus de 200 parts vendues), l'assemblée générale tenue le 22 avril au même lieu n'a pas du tout connu le regain de participation espéré pour donner un nouveau souffle à l'AIC. L'information a pourtant été largement diffusée auprès de toute la population (info « C'est quoi l'AIC », invitation à l'assemblée générale, appel à candidatures pour le conseil d'administration), cela avec le concours des trois communes membres : Château, Mazille et Sainte-Cécile. Un nouveau conseil d'administration a été élu, comprenant 12 bénévoles (tous de fidèles membres de l'AIC, en l'absence de candidatures nouvelles) et 5 membres de droit. Ces membres de droit représentent les entités fondatrices de l'association en 1976 : les trois municipalités (citées plus haut) et deux associations : le Centre Rural de Charly et la Maison Familiale Rurale du Clunisois. Le conseil d'administration s'est réuni ensuite le 20 mai pour élire son bureau et revenir sur les projets en cours. Faute à nouveau de candidatures nouvelles, le bureau en place a accepté de repartir pour l'année 2022 en cours, s'étant engagé à suivre les actions lancées et à assurer la transition. La prochaine assemblée générale de l'AIC sera organisée au tout début d'année 2023, qui décidera de la suite.

L'équipe (presque au complet) du nouveau conseil d'administration de l'AIC

## Concours de pétanque



68 doublettes au premier concours de pétanque

Une nouvelle manifestation a vu le jour en juin : un concours de pétanque en semi-nocturne, organisé le vendredi 17 sur le terrain communal de La Priale au bourg de Mazille, remis en état pour l'occasion. On peut dire que ce coup d'essai a connu la pleine réussite puisque 68 doublettes ont disputé les quatre parties au programme (on a même refusé du monde aux inscriptions). Il a fallu trouver quelques espaces de jeu supplémentaires aux proches alentours, et la soirée s'est déroulée dans une très sympathique ambiance.

## Accueil de loisirs dans le parc de Charly



L'accueil de loisirs pour les enfants a fonctionné sur 3 semaines, du 11 au 29 juillet, avec de nombreuses activités proposées aux trois groupes d'enfants (petits, moyens et grands) sur le thème de l'année : « Charly est terre-mer-air ». Elles se sont déroulées dans le parc de Charly bien sûr (grands jeux, roller, activités manuelles...), avec également un bon nombre de sorties au programme et le retour de la petite fête avec les familles en fin de centre. Une ombre au tableau : la fréquentation a connu une très nette baisse par rapport aux années précédentes.

## Fête de la Bière

La fête de la bière a enfin pu revenir au programme après deux années d'interruption forcée. La  $17^{\text{ème}}$  édition s'est déroulée le samedi 27 août dans le cadre champêtre du parc de Charly. Le public a répondu présent dès l'ouverture à 19 heures de la dégustation des quatre différentes bières et le traditionnel repas-choucroute, préparé cette année par un traiteur. Le groupe des Z'accords de Léon a animé avec un bel entrain ces retrouvailles, à coup de chansons françaises et festives. La soirée n'a certes pas connu ensuite une aussi forte affluence que lors de la précédente édition « d'avant-Covid », mais tous les participants ont en tout cas apprécié ce sympathique moment de fête. Les organisateurs de l'AIC aussi.





Dégustation de bières, concert et repas choucroute

Les travaux de mise aux normes de la salle de l'AIC pour l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) se sont enfin achevés avec l'aménagement de la place de stationnement par des bénévoles le 29 avril. Ce même jour, il a été procédé au rangement du matériel dans la grange du Centre Rural de Charly, notamment sur le plancher nouvellement créé. Il sera revenu sur ce projet de plancher dans le prochain bulletin, parti d'un don d'arbres par une famille de Mazille au Centre Rural.





## Société de Chasse de CHATEAU

## Retour sur le passage du rallye des vins Mâcon sur notre village samedi 25 juin 2022

Comme vous avez pu le remarquer ou l'entendre!! Le rallye des vins Mâcon a animé la commune aux sons des voitures de rallye et des spectateurs venus nombreux acclamer les pilotes et leur auto sur le bord de la route.

La société de chasse de Château et quelques bénévoles de l'amicale ont tenu deux buvettes pour l'occasion, qui ont très bien fonctionné.

Les bénéfices permettent à l'association de financer les dépenses annuelles et d'organiser d'autres évènements.



## Vente de boudin du 13 mars 2022

- Samedi 12 mars, 16 chasseurs étaient présents dès 7h30 pour la préparation et la cuisson jusqu' 18h.
- Dimanche 13 mars 2022, de nouveau 16 chasseurs étaient présents dès 7h30 pour la mise en place, la vente du boudin et le service à la buvette puis le rangement et le nettoyage l'après-midi.
- la totalité du boudin a été vendue soit 200m.

La société de chasse remercie la municipalité pour le prêt du local et les Châtelains qui sont venus nombreux.



## **Repas des Chasseurs**

Au repas de chasse le samedi 3 septembre dans la salle communale de Château, 69 personnes étaient présentes.

Au menu: Melon avec jambon cru, Daube de sanglier à la provençale, tagliatelles , fromage blanc, omelette Norvégienne et café.

Le repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale, Jean Fançois Labaune assurait l'animation.

## Corvée et action menée par la société de chasse de château :

- Une première corvée de clôture de la parcelle ensemencée en maïs de Romain Bialou s'est effectuée vendredi 29 avril 2022.
- Une deuxième a été réalisés sur une parcelle à Pierre Nugues.
- Nettoyage cabane intérieur et extérieur
- Débardage, sciage bois de chauffage
- Pose de miradors
- Nettoyage des sentiers
- Lâché: 40 faisans et 20 perdrix début septembre
- L'assemblée générale et le payement de la cotisation annuelle a 12 mars: vente boudin eu lieu début juillet

## Pour Info: Période de chasse:

La chasse est autorisée du 18 septembre 2022 au 28 février 2023 La chasse du lièvre est autorisée du 18 septembre au 1er décembre 2022

Pour 2023 une opération d'entretien des accès aux postes, ainsi que la pose des clôtures de protection pour les parcelles de maïs est prévue courant avril et juillet

## Manifestations prévus en 2023:

3 septembre: repas de chasse

## Mobilité / Voirie



## Véloroute, itinéraire entre Cluny et Château

Une nouvelle signalétique, avec marquages au sol et panneaux invitant à plus de vigilance, est visible sur la RD 152 entre Cluny et Château.

Vous êtes cyclistes et/ou automobilistes, vous empruntez cette départementale, qu'en est-il?

Mme Grolée, Chargée de Mission Mobilités nous écrit :

## "Les véloroutes du Clunisois "

"Pour encourager et sécuriser la pratique du vélo, la communauté de communes met en place un jalonnement cyclable avec du marquage au sol, des panneaux directionnels et des panneaux « distance = sécurité ». Le marquage au sol est implanté avant les virages et, ponctuellement, en rappel, dans les lignes droites.

Les véloroutes sont des itinéraires cyclables partagés empruntant des voiries existantes communales ou départementales.

Le jalonnement a pour objectif, par étapes successives, de rendre le réseau d'itinéraires recommandés (cf. carte des itinéraires cyclables) visible aux usagers, qu'ils soient cyclistes ou automobilistes. Le jalonnement permet de légitimer et d'encourager la circulation des vélos sur la route, d'inciter les automobilistes à plus de vigilance envers les cyclistes et ainsi de permettre un meilleur partage de la voirie entre les véhicules motorisés et les vélos.

Il est prévu de réaliser ce jalonnement cyclable en plusieurs phases. La première phase a été réalisée en août et septembre 2022 sur les itinéraires Cluny – Château – Buffières – Sivignon et Château – La Vineuse sur Frégande – Salornay sur Guye – Cortevaix – Ameugny."

Carte des itinéraires cyclables disponible en mairie ou téléchargeable sur le web à l'adresse:

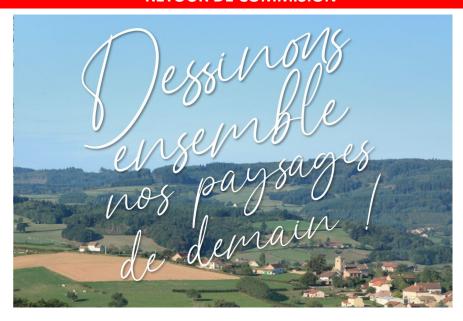
https://enclunisois.fr/actions/mobilite/territoire-cyclable/





Commune de CHATEAU.P.41

## RETOUR DE COMMISION



"Dessinons ensemble nos paysages de demain! Une démarche qui concerne les élus, les habitants et les acteurs locaux" que nous propose la Communauté de Communes.

La Communauté de Commune a organisé plusieurs ateliers "Plan Paysage" qui ont réuni des citoyens, élus et partenaires institutionnels de terrain, à partir de juin.

Les thèmes des ateliers ont été " l'habitat et le bâti dans les paysages du Clunisois", "Les paysages et les énergies renouvelables ", "Les paysages et la biodiversité", avant une restitution début Octobre visant les "Perspectives pour le Clunisois".

Aux côtés de N. Thiers, en charge du dossier, Romain, a animé les premiers travaux de ce nouveau chantier communautaire. Il

évoque pour nous les enjeux et modalités de travail mis en place.

"Les paysages du Clunisois représentent la première raison citée par les touristes pour caractériser leur attrait pour la Région, et cela devant le patrimoine. C'est dire l'importance que prend ce sujet dans le développement touristique de notre territoire.

Après plusieurs étés anormalement chauds, le réchauffement climatique commence à être perceptible à l'œil nu, comme par exemple les forêts de sapins pectinés du Mont Grémoi qui périssent sur pieds. Les prévisions du GIEC montrent que le climat du Clunisois dans les années qui viennent sera beaucoup plus chaud, et cela aura des impacts sur la biodiversité, et donc sur les paysages qui seront plus méditerranéens qu'aujourd'hui.

Parallèlement et cela, et pour lutter contre ce réchauffement, les élus de la communauté de communes ont exprimé la volonté d'atteindre la neutralité carbone en 2040. Cela suppose de faire des économies d'énergies, mais également de mettre en place des centrales de production d'électricité sur notre territoire.

Quels paysages pour le Clunisois souhaitons-nous dans les années qui viennent ? Quels impacts ces évolutions auront sur nos paysages ?

Quelle place et quel impact pour des centrales de production d'électricité? (Éolienne, champs photovoltaïque, méthaniseur...)

Quels liens avec l'évolution de l'agriculture? (Agrandissement des exploitations, déprise agricole...) et de la gestion forestière (dépérissements des plantations, coupes rases...)

C'est pour réfléchir à toutes ces questions, que la communauté de communes a lancé une étude appelé "Plan paysage" qui vise à faire réfléchir les élus et les citoyens sur ces évolutions. Le cabinet de paysagisme Ejo a été mandaté pour mener cette étude dont il sortira des recommandations quant aux choix à mener dans les années qui viennent pour accompagner les mutations de nos paysages."

## Les instances de la Communauté de Communes du Clunisois

(source :Compte rendu de la réunion du jeudi 08/09 COMMISSION COMMUNAUTAIRE FINANCES MUTUALISATION)

- Le Conseil communautaire : 64 élus -

il se réunit à minima 4 fois par an, selon la loi. En Clunisois, il se réunit en moyenne 6 à 7 fois par an (toutes les 6 semaines). Le calendrier des instances est diffusé sur le site internet.

- Le bureau communautaire : 17 élus réunis tous les 15 jours, dans les communes
- Les commissions thématiques :

au nombre de 13 au début du mandat, elles sont désormais 14, suite à la demande de création d'une commission ad hoc Bergesserin – Projet sur le Sanatorium. Elles sont réunies régulièrement, sur l'ensemble du territoire, pour travailler les dossiers. Elles sont ouvertes aux élus municipaux non élus communautaires, voire même à des citoyens non élus.

- La Conférence des maires : 42 membres pour 42 communes. C'est une instance de partage d'information, de construction d'une vision stratégique du territoire et de l'action communautaire. Elle se réunit 3 à 4 fois par an.
- Les secteurs de voisinage : 10 secteurs ouverts, regroupant des communes qui ont l'habitude de travailler ensemble. Ils sont sollicités pour exprimer leurs spécificités et leurs besoins.

Les outils mis en place par la Communauté de Communes du Clunisois pour collaborer avec les communes, les informer

- Le réseau des secrétaires de mairie
- Le rapport d'activités
- L'annuaire des services
- Le site internet de la CCC

## Actions envisagées pour compléter :

- Un intranet des secrétaires de mairie
- Un extranet pour les élus communautaires
- Une interface de dématérialisation des actes administratifs des communes



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA HAUTE GROSNE

## Les 13 communes membres :

Bergesserin, Bourgvilain, Château, Germolles sur Grosne, Jalogny, Mazille, Navour sur Grosne, Sainte Cécille, Saint Leger sous la Buissière, Saint Pierre le Vieux, Saint Point, Tramayes, Trambly.

Chaque commune désigne 2 délégués membres du syndicat et 2 suppléants.

Le syndicat gère le réseau de distribution d'eau potable dans les communes membres.

## Quelques chiffres:

- Longueur du réseau : 260 km qui dessert 5200 habitants
- Château compte 141 abonnés

Le syndicat délègue l'exploitation du réseau à l'entreprise « SUEZ » depuis juillet 2019 pour une durée de 6 ans.

Le syndicat a en charge les travaux de renouvellement, extension et renforcement du réseau. Les principaux chantiers en cours concernent des interventions de déviation des conduites au niveau de Clermain et de Sainte Cécille afin de permettre le passage du tracé de la RCEA. Les renouvellements se font par tranches de 2 à 3 km par an compte tenu des montant de travaux important.

Plusieurs facteurs entrent en compte dans le prix du m3 (3.90 € avec acheminement pour 120 m3) d'eau que l'usager paye : éparpillement des abonnés en campagne, le vallonnement du secteur qui impose l'installation de pompe de relevage et le prix d'achat.

Cette compétence de gestion d'un service public devra être reprise par la Communauté de commune en 2026.



## A Bergesserin, le projet de réhabilitation de l'ancien sanatorium dans les starting blocks...

(source: commission Bergesserin- Conseil Communautaire)

L'aventure est lancée depuis plusieurs mois, son ambition est de revitaliser l'ancien sanatorium, permettre la création de nouvelles activités dans ce qui deviendra "La Maison du Geste ".

Au mois d'avril, le public a pu découvrir le site, participer à une grande opération de nettoyage extérieur et échanger sur son devenir dans le parc. Des personnes ont pu s'élever en montgolfière... Le premier week-end de juillet une rencontre de tous les partenaires a permis de recenser toutes les ressources, tous les besoins et définir un plan d'avancée du projet.

Ce lieu de travail aura pour vocation de transmettre des pratiques mobilisant la gestuelle et le manuel. A ce jour, 19 porteurs de projet, des secteurs de l'art, du spectacle vivant ou de l'artisanat sont parties prenantes du devenir du site.

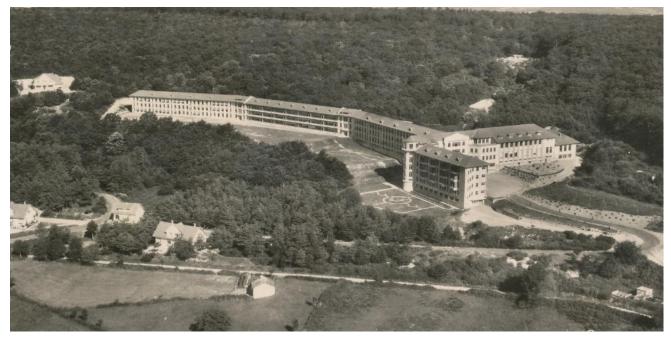
La vente du Centre Hospitalier de Macon à l'Etablissement Public Foncier de Bourgogne Franche Comté sera réalisée en 2023. Cet Etablissement Public n'assurera que les travaux de sauvegarde (reprise partielle de la toiture) de sécurisation des bâtiments et les diagnostics nécessaires.

Au regard de sa dimension (15000m² couverts) l'aménagement de l'ensemble du site ne pourra qu'être évolutif. Il s'effectuera, par tranches, au fil du temps et des projets présents et à venir.

Une première étape de 2000 m² est concernée.

Une convention a déjà été signée entre la Communauté de Communes du Clunisois et le Centre Hospitalier de Mâcon pour permettre une occupation temporaire par les 19 porteurs de projets.

En complément du portage financier des travaux de sécurisation par l'Etablissement Public, un accompagnement de la Communauté de Communes (raccordement à l'eau, l'électricité, installation de toilettes, réparation de toiture ...) permettra une occupation provisoire des porteurs de projet. Chacun d'entre eux, futur occupant, futur propriétaire réalisera les travaux nécessaires à son activité. Une réflexion collective est conduite sur la forme juridique d'acquisition et de gestion des lots. Une charte pour l'achat des lots, la gestion des lieux lui sera associée.



Sanatorium de Bergesserin / carte postale Cim

## Réparer plutôt que jeter avec les bénévoles MacGyvers!

(partenariat SIRTOM de la Grosne et association le Pont)

## Retrouver les MacGyvers à Cluny!

chaque mercredi de 14h à 18h

Ressourcerie Eco'sol,

28 bis Route de Jalogny,

Cluny

Ateliers d'auto -réparation: petits appareils électriques, jouets, petits meubles en bois.



## **DON DU SANG**

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers...

Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des dernières années.

Aujourd'hui, aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins.

Le soin de nombreux malades et blessés dépend de la générosité des donneurs de sang et de la régularité de leurs dons.

Les besoins en produits sanguins sont permanents, chaque don est précieux. Cet acte, volontaire et bénévole, est irremplaçable pour sauver des vies.

Vous donnez, ils sont soignés : un geste simple, rapide et citoyen!

Alors prenez RDV pour votre don de sang via le site

https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Le rendez-vous permet de réduire votre temps d'attente et d'obtenir un accueil plus personnalisé.

Les donneurs ayant pris rendez-vous sont prioritaires, l'accueil sans RDV est possible sur la collecte mobile selon la fréquentation.

Les donneurs sont accueillis sur les collectes dans le respect des gestes barrières dont le port du masque qui reste obligatoire .

8h30 - 12h30

## Merci de votre générosité!

### Dates des collectes mobiles 2023 :

## **CLUNY** / Salle des Griottons

Merc 22 novembre

Merc 04 janvier	8h30 – 12h30
Merc 08 mars	14h30 - 18h30
Merc 10 mai	8h30 – 12h30
Merc 26 juillet	8h30 – 12h30
Merc 20 septembre	14h30 – 18h30



## **RELAIS PETITE ENFANCE**

C'est un lieu gratuit d'informations et d'accompagnement à destination des parents sur les modes d'accueil existants du territoire et sur leurs démarches d'employeurs,

C'est aussi pour les assistants maternels agrées et des gardes d'enfants à domicile un soutien dans leurs démarches administratives et de professionnalisation.

Le Relais Petite Enfance renseigne également les candidats potentiels à l'agrément,

**Relais Petite Enfance** 

Quai de la gare

**71250 CLUNY** 

Tel: 03 85 22 98 83

E.mail: relaispet it een fance cluny @encluniso is. fr

## **HORAIRES:**

Cluny: le lundi et le mardi de 13h à 17h30

## TRAVAIL ET SERVICE

Lundi au Vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00 42 rue Prud'hon 71250 Cluny

Tél. 03 85 59 27 76

Mail. travail.service.c@wanadoo.fr

## 1001 familles – Maison de la parentalité

Mille et une familles en Clunisois n'est pas une maison des parents comme les autres...

1001 familles, c'est un programme d'accompagnement à la parentalité réparti sur un ensemble de lieux relais à travers tout le territoire communautaire.

Dédié à la famille, à l'enfant et à l'adolescent, ce programme est centré sur l'écoute et l'accompagnement par des professionnels et des bénévoles. Il garantit l'anonymat, il est sans adhésion pour tous les parents, futurs parents, les beaux parents, les grands parents.

C'est aussi un programme mensuel d'activités et d'animations autour de la famille et proposé gratuitement sur tout le territoire communautaire.

### **CONTACT**

Quai de la gare – 71250 CLUNY 03 85 22 98 85

mille1familles@enclunisois.fr



## L'ADMR DU CLUNISOIS

12 rue de l'hôpital

71250 CLUNY

Tel: 03 85 35 19 67 E.MAIL: info.clunisois@fede71.admr.org

Intervient auprès des personnes âgées ou handicapées mais aussi auprès des personnes malades ou de familles avec de jeunes enfants

## ASSOCIATION DE SERVICE ET PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Place de l'Hôtel de Ville ST-Gengoux-le-National

Tél. 03 85 92 55 23

Mail. sprad71@gmail.com

## **SSIAD**

Service de soins infirmiers à domicile : dispense des soins d'hygiène général et de confort aux personnes en perte d'autonomie, âgées et / ou handicapé.

Rue de l'Hôpital / Tél. 03 85 59 59 59 Mail. direction@hopital-cluny.fr

## **ACCUEIL DE JOUR LES AVELINES**

Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

Petite rue des Ravattes

Tel 03 85 59 58 99

www.ch-cluny.fr / I-accueil-de-jour

## L'A.A.P.A.

## Association d'Aide aux Personnes Âgées du Clunisois

vous accompagne en cas de sortie d'hospitalisation, intervient auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès de familles, ainsi qu'auprès de particuliers de tous âges.

Services à domicile aux seniors et à leur famille assurés par des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale. Les prestations d'heures d'aide à domicile accordées par les caisses de retraites bénéficient d'une éventuelle prise en charge par le Conseil général. Ces prestations ouvrent droit à une déduction fiscale.

Vos interlocuteurs : Résidence Bénétin – Rue des Ravattes

Tél : **03 85 59 00 29** 

E.mail: aapa.cluny@wanadoo.fr

## LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DU CLUNISOIS

Besoin d'aide ou d'information pour vos démarches liées à l'emploi, la santé, le logement, les allocations, etc. ..une adresse pour tous les habitants de la communauté de communes:

La Maison de Services au Public du Clunisois au 5 place du marché à Cluny. Service public de proximité, elle reste ouverte et à votre écoute, contactez-les au 03.85.20.00.11.

Différents services sont proposés comme :

La médiation de services public (emploi, formation, santé, logement, etc.) sur rendez-vous,

Le cyberespace (médiation numérique) : postes informatiques à votre disposition avec accompagnement possible,

L'emploi et l'insertion des jeunes (16-25 ans) avec une permanence de l'AILE Sud Bourgogne,

Le transport à la demande (le mercredi après-midi et samedi matin (appelez la veille pour réserver),

Le Point Mobilité (location de voiture à prix réduit pour l'emploi ou la formation)

## CLIC

## Qu'est-ce qu'un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)?

Le Clic est une association à but non lucratif composée de 2 salariées : une coordinatrice, Coralie COURTOIS et une assistante administrative, Virginie QUINTELA. C'est aussi un guichet unique et totalement gratuit pour les familles et l'ensemble des professionnels.

L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : l'information, l'évaluation des besoins à domicile et la coordination des professionnels.



C. L. I. C. du Clunisois A. C. G. C.

Le CLIC est aussi MLA (Maison Locale de l'Autonomie) et intervient auprès du public en situation de handicap (information et aide à la complétude de dossier).

## Pourquoi le solliciter?

Vous avez plus de 60 ans et aimeriez savoir si des aides humaines, financières ou techniques existent afin de permettre un maintien à domicile satisfaisant. Vous ne pouvez plus vous déplacer et souhaitez des renseignements sur les dispositifs d'aide à domicile, d'aide au transport, monter un dossier pour une carte de stationnement ou avoir connaissance des subventions existantes pour adapter votre logement. Vous avez un parent de plus de 60 ans qui vit seul loin de vous et vous aimeriez briser son isolement : le CLIC organise des actions collectives gratuites (yoga sur chaise, activité physique adapté...).

Vous êtes une personne en situation de handicap, quel que soit votre âge, et avez besoin d'information ou d'aides dans vos démarches.

Bref, vous avez besoin d'informations, d'une prise en charge mais vous ne savez pas où vous diriger. Que ce soit pour des questions de transport, de soins, d'habitat, de loisirs, de prestations financières, de services, d'aide administrative diverse, d'hébergement, de maintien à domicile ou d'accompagnement : le CLIC est là pour vous aider.

## Comment?

Vous pouvez nous contacter par courrier, mail, ou encore par téléphone pour obtenir les premières informations ou convenir d'un rendez-vous. Dans la plupart des cas, les salariées se déplacent au domicile mais peuvent aussi recevoir le public dans leurs locaux.

### Où?

CLIC du Clunisois - Résidence Bénétin - 1 rue des Ravattes 71250 CLUNY - 03.85.59.30.60 - coord.geronto.cluny@orange.fr

### **Permanences**

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 a 12 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30 a 16 h 30 et de 13 h 30

Le CLIC organise des séances d'activité physique adaptée sur Cluny auprès des personnes de plus de 60 ans ou des personnes en situation de handicap.

Les objectifs sont le renforcement musculaire, l'équilibre, la coordination et la souplesse. Il s'agit de séances adaptées aux besoins des personnes, à leurs attentes et surtout à leurs capacités physiques.

Au COSEC de Cluny (9 rue Léo Lagrange), des séances gratuites d'une heure auront lieu les lundis après-midi (horaire à définir en fonction des groupes constitués). L'inscription est obligatoire et le nombre de places limité.

Janvier: 09/01/23 + 16/01/23 + 23/01/23 + 30/01/23 Juill

**Février**: 06/02/23 + 13/02/23 + 20/02/23 + 27/02/23

Mars: 06/03/23 + 13/03/23 + 20/03/23 + 27/03/23

**Avril**: 03/04/23 + 17/04/23 + 24/04/23

**Mai**: 15/05/23 + 22/05/23

Juin: 05/06/23 + 12/06/23 + 19/06/23 + 26/06/23

Juillet: 03/07/23

**Septembre**: 04/09/23 + 11/09/23 + 18/09/23 + 25/09/23

Octobre: 02/10/23 + 09/10/23 + 16/10/23 + 23/10/23 + 30/10/23

Novembre: 06/11/23 + 13/11/23 + 20/11/23 + 27/11/23

**Décembre**: 04/12/23 + 11/12/23 + 18/12/23

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Sur le chemin des solidarités avec la MDS

L'action sociale est une des compétences obligatoires du Conseil Général. La Maison Départementale des Solidarités assure ces missions. Celle de Cluny couvre les cantons de Cluny, Saint-Gengoux-le-National, Matour et Tramayes et propose six permanences au plus près des habitants

L'équipe est composée de 7 assistantes sociales, d'une infirmière puéricultrice, de deux secrétaires et d'un médecin. Encadrés par Madame Hagenbourger, ces professionnels exercent dans le cadre du Service Social Départemental, de l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles et de la Protection Maternelle et Infantile.

C'est donc là que vous pouvez rencontrer une assistante sociale en cas de difficultés d'ordre financier ou social : logement, insertion (RSA), autonomie, problèmes familiaux....Elles effectuent également d'autres missions moins connues concernant la protection des adultes

Un second volet de la mission de la MDS concerne l'Aide Sociale à l'Enfance et aux Familles avec l'aide éducative à domicile, le suivi des enfants confiés et la réception des informations préoccupantes dans le cadre de la protection de l'enfance en danger.

Quant à la PMI, elle propose des consultations de nourrissons, des permanences de puériculture pour tous conseils aux parents. Si ces derniers ne peuvent pas se déplacer, des visites à domicile sont proposées. Tous ces services sont gratuits.

## Maison Départementale des Solidarités - 1er étage Espace Victor Duruy - place du Marché 71250 Cluny

Accueil du public :

Lundi - Mardi - Jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi: 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 Tél : 03 85 59 03 18 / mds.cluny@cg71.fr

## **SPANC**

## SPANC du Clunisois

### ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le **SPANC DU CLUNISOIS** a souhaité mettre à votre disposition un service d'entretien des Assainissements Non Collectifs, à prix préférentiel.

Pour leur bon fonctionnement, les systèmes doivent être vidangés régulièrement : les fosses septiques et toutes eaux lorsque les boues atteignent 50% du volume utile et les micro-stations à 30% du volume utile. Il ne faut pas attendre un dysfonctionnement qui pourrait endommager irrémédiablement le système de traitement (épandage, filtres etc.)

Les matières de vidanges doivent être traitées par une entreprise ayant reçu un agrément préfectoral, conforme à la loi (Article L1331 -1-1 du code de la santé publique). Après une consultation en accord avec le code des marchés publics, le SPANC DU CLUNISOIS a fait le choix de l'entreprise VALVERT sur des critères de compétence, économiques et environnementaux. Le regroupement des collectes permet d'avoir un tarif attractif.

Dans le cadre de cette démarche, des bons de commande sont à votre disposition en mairie et sur le site internet du spanc : www.spancduclunisois.fr « vidange groupée des fosses septiques ».

Votre bon de commande, signé par vos soins, devra être retourné au SPANC qui transmettra à la société VALVERT, laquelle vous contactera pour une prise de rendez vous.

L'intervention se fera dans les 4 semaines suivant la réception du bon de commande par VALVERT.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

SPANC du Clunisois au 03 85 59 80 10



## LES ASTUCES POUR BIEN TRIER!

Depuis le 1er février 2022, le tri est devenu plus simple, puisque vous pouvez trier tous vos emballages. Mais savez-vous pourquoi c'est nécessaire que chacun joue le jeu ? Trier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi à économiser les matières premières.

Trier permet aussi de **réduire les coûts des collectivités**, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés.

De plus, le tri est vecteur de création de filières et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour que le tri soit optimal!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander à votre collectivité le mémo-tri, ou bien rendez-vous sur https://www.sytraival.com/

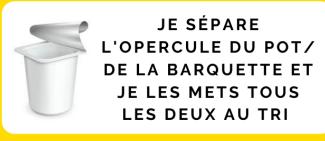


















REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



emmène-moi là où je veux !



## COVOITURER POUR VOS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN DANS LE CLUNISOIS

Rendez-vous sur la plateforme COVOITURAGE.VIAMOBIGO.FR et rejoignez l'espace Clunisois

## **BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**

## CLUNY

## Siège de la Communauté de Commune

5 place du marché

## Zone d'activités de la gare

Quai de la Gare 71250 Cluny

## Maison de l'enfance

Quai de la Gare 7250 Cluny

## Ludo'verte



Quai de la Gare 71250 Cluny

## Multi-accueil

Quai de le Gare 71250 Cluny

## **Skate Park**



Quai de la Gare 71Skate Park

## **Boulodrome couvert**



27 rue des Griottons 71250 Cluny

## Atelier de réparation de vélo la vie cyclette



La Gare 71250 Cluny

## Maison Romane du puits des **Pénitents**

25 rue de la République 71250 Cluny

## Espace musique et danse



Rue des Tanneries 71250 Cluny

## Communauté de Communes du Clunisois

## Salle de danse Hôtel-Dieu

13 place de L Hôpital 71250 Cluny

## **AMEUGNY**



Bibliothèque Paul Comte

Le bourg

## **JONCY**

## **Bibliothèque Laurence Bertrand**



26 rue des Moreaux 71460 Joncy

## LA GUICHE

**Piscine Daniel Decerle** 



Les Bruyères 71220 La Guiche

Site d'escalade

2 Route de Cluny 71460 Ameugny

## Communauté de Commune

LA GUICHE

Rue du commerce 71220 La Guiche

Antenne de la Guiche de la

## **SALORNAY-SUR-GUYE**

## Zone d'activités de la courbe

ZA de la courbe 71250 Salornay-sur-Guye

## Espace de coworking

ZA de la courbe 71250 Salornay-sur-Guye

## Entreprise à but d'Emploi (EBE)

ZA de la courbe 71250 Salornay-sur-Guye

## Laboratoire de transformation alimentaire

ZA de la courbe Salornay-sur-Guye

## Début des travaux salle communale et bibliothèque

## Panneau de chantier RÉHABILITATION SALLE COMMUNALE ET BIBILOTHÈQUE

Le Bourg - 71250 CHÂTEAU • PC 71112 21 S0003







REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE







MAITRISE D'OUVRAGE	MAIRIE	71250 CHÂTEAU	Tél.: 03 85 59 15 51
ARCHITECTE	Geoffrey SETAN Architecte	71600 PARAY LE MONIAL	Tél.: 03 85 81 13 68
CONTROLE TECHNIQUE	APAVE	71000 MACON	Tél.: 03 85 32 65 12
COORDONNATEUR DE SECURITÉ	APAVE	71100 CHALON SUR SAÔNE	Tél.: 03 85 45 78 78
BUREAU D'ETUDES STRUCTURE	TECO	71000 MACON	Tél.: 03 85 21 11 52

		ENTREPRISES		
01 -	VRD - Terrassements	GROSNE TERRASSEMENT	71000 MACON	Tél.: 03 85 34 53 5
02 -	Gros Oeuvre	SAS MORAIS ALFRED	71600 VITRY EN CHAROLLAIS	Tél.: 03 85 81 28 9
03 -	Charpente - Ossature Bois - Bardage Extérieur	PASCAL GRESSARD	71250 CLUNY	Tél.: 03 85 59 02 5
04 -	Menuiserie Ext Bois / Aluminium - Serrurerie	SARL PENIN-JOMAIN	71250 CLUNY	Tél.: 03 85 59 12 4:
05 -	Menuiserie Bois Intérieure	SARL PENIN-JOMAIN	71250 CLUNY	Tél.: 03 85 59 12 4:
06 -	Plâtrerie - Peinture	BONGLET SA	39001 LONS LE SAUNIER	Tél.: 03 84 87 14 30
07 -	Carrelage - Faïence	AMVR POUPON CARRELAGES	71480 DOMMARTIN LES CUISEAUX	Tél.: 06 61 71 98 2
- 80	Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Ventilation			
09 -	Electricité - Courants Faibles	SARL CD'ELEC	71600 PARAY LE MONIAL	Tél.: 03 85 81 06 2
10 -	Isolation par l'Extérieur	GUILLOTIN Patrick	71250 CLUNY	Tél.: 03 85 59 91 0
Sous-	Traitants :			
Sous-	Traitants :			

## **CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**

## **INFO DERNIERE MINUTE**

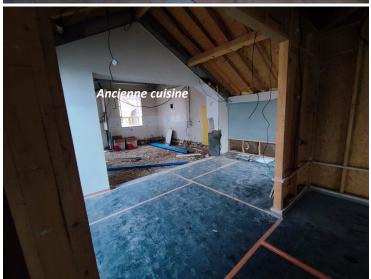
Photos des travaux du 14 décembre















Commune de CHATEAU.P.53

## **INFO DERNIERE MINUTE**



## Pourquoi cette « météo de l'électricité » ?

Ecowatt aide les Français à mieux consommer l'électricité.

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ?

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

https://www.monecowatt.fr

## Téléchargez notre application mobile

Télechargez l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. A chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

## Soyez alerté en cas de risque de coupure

L'application EcoWatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. Une notification peut également être paramétrée pour vous informer au sein d'une journée dès que nous entrons dans une période orange ou rouge.



## **Important**

L'application EcoWatt ne collecte aucune donnée personnelle.







NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous être victime ou témoin d'un accident dans un pass de l'Union Européene

## SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être refolirée vers un



\$\18\$
SAPEURS-POMPIERS
POMPIERS
Pour signaler une situation des poil ou macident concernant des biens poil ou macident des bien

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous étes victime ou témoir d'une

ituation d'urgence qui nécessite 'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

Pour en savoir plus :

GOUVERNEMENT #

## Poteau téléphonique cassé ou câble décroché

## Signaler un équipement Orange endommagé sur la voie publique

Vous constatez une anomalie sur un équipement du réseau Orange ? Vous pouvez le signaler aux équipes techniques et accélérer sa remise en service.

Pour informer d'un équipement nécessitant une intervention (poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...),

rendez-vous sur le site internet https://dommages-reseaux.orange.fr

Vous accéderez à un formulaire où vous pourrez décrire le dysfonctionnement observé et préciser sa localisation, les équipes techniques interviendront dans les meilleurs délais.

Au préalable ne pas oublier de relever le numéro de poteau (étiquette bleue fixée sur le poteau).

En cas de danger immédiat, contactez le 112

## Problèmes d'ADSL / FIBRE et de téléphonie

Dans tous les cas votre fournisseur est seul habilité à gérer les problèmes de réseau (qualité, lien internet, téléphone, etc...). Les coordonnées du support se trouvent sur les factures de Bouygues Télécom, Free télécom, Orange, SFR ou de tout autre fournisseur.

## Poteau électrique cassé ou câble décroché

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la société Enedis au

09 72 67 50 71

En cas de danger immédiat,

contactez le 112

## Panne d'électricité

Vous devez impérativement vous adresser à votre fournisseur d'électricité. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.

Signaler une panne d'électricité sur :

Coupure.Enedis.fr

## Problèmes de voirie

S'il s'agit d'une route départementale, vous devez vous adresser au Conseil Départemental au

03 85 39 55 00

Pour la voirie communale, vous pouvez signaler ces problèmes en téléphonant à la mairie au

03 85 59 15 51

## Panne d'eau

En cas panne d'eau ou de fuite sur les routes de notre commune un numéro d'urgence à contacter

Tel: 09 77 40 11 27

# Qui Appeler Comment Avertir

## **Lampadaires publics**

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la mairie. A noter que les plages horaires d'éclairage sont limitées pour tenir compte des économies d'énergie et des contraintes environnementales.

## Arbres gênants en bordure de route

L'élagage des arbres est à la charge du propriétaire du terrain où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la mairie : **03 85 59 15 51** 



